LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5315 - SAMEDI 7 NOVEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



CINQ PERSONNES ARRÊTÉES DONT TROIS FEMMES

Enlevé, assassiné et brûlé dans une maison abandonnée

Lire en page 5

Plus de 40 partis adhèrent à l'initiative de Saâdani

LES PETITS TRIOMPHES DU FLN



Ils sont quarante partis politiques et plus de mille associations qui ont déclaré leur soutien à l'initiative du Front de libération nationale (FLN) de constituer un front national de soutien au programme du président Bouteflika. Les chiffres sont fournis par le porte-parole du FLN, qui veut ainsi réaffirmer aux détracteurs de l'initiative que le projet d'Amar Saâdani a d'ores et déjà engrangé des adhésions qui lui permettent de constituer un bloc politique et social soudé.

Lire en page 3



EN DÉPIT DES RÉSERVES DE CHANGE ENGRANGÉES

La prospérité boude l'Algérie

Lire en page 3



AFIN DE DÉVELOPPER LE TOURISME EN ALGÉRIE

Un crédit sans intérêts pour les investisseurs et les agences de voyages

Lire en page 2



LIGUE DES CHAMPIONS (FINALE RETOUR) :

Les Usmistes à pied d'œuvre à Lubumbashi

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PLUS DE 12 000 POSTES D'EMPLOI CRÉES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

Ferroukhi expose l'action de son département devant la commission des finances

LE MINISTRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a exposé hier l'action de son département devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de la poursuite de l'examen des budgets sectoriels au titre du projet de loi de finances 2016. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'APN. Le taux de croissance a atteint 11% dans toutes les filières du secteur agricole, y compris l'agriculture, la pêche et les forêts, parallèlement à l'augmentation de 10% du taux de consommation, a fait savoir M. Ferroukhi lors de la réunion. Quelque 10 000 projets ont été réalisés uniquement dans le cadre du développement rural, tandis que 12 000 postes d'emploi ont été créés dans le secteur de la Pêche pour un chiffre d'affaires qui a atteint 46 milliards de DA, a souligné le ministre. Le secteur a adopté une stratégie basée sur la consolidation de la base de production avec la préservation des ressources pour réaliser une hausse considérable dans le volume de production du lait, des céréales, des légumes frais, des dattes et des viandes à l'horizon 2019. La stratégie est susceptible de réduire les importations alimentaires et de favoriser l'exportation à l'avenir, ce qui explique, selon le ministre, les efforts du gouvernement concentrés sur l'élargissement des surfaces irriguées devant passer à près de 2 millions d'hectares à l'horizon 2019. Dans ce contexte, le ministre a indiqué que le PLF renfermait des mesures visant à inscrire les agriculteurs au régime de retraite pour assurer la pérennité de cette activité. M. Ferroukhi a indiqué que les affectations décidées par le projet de loi de finances 2016 pour son secteur avaient atteint 8.076 millions au titre du budget d'équipement contre 245 millions de dinars pour le budget de fonctionnement. Le Premier responsable du secteur a rappelé l'existence d'autres mesures telle l'exemption de taxes douanières, l'instauration de taxes pour les chalutiers destinés à la pêche du corail, outre la fermeture du compte du Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture (FNDPA) et de celui du Fonds national de la révolution agraire, à l'horizon 2017. De leur côté, les membres de la commission ont appelé à un contrôle strict de l'utilisation des fonds d'aide aux projets agricoles soulignant la nécessaire révision de la politique du secteur sur le long terme.

S. N.

AFIN DE JUGULER LES CONFLITS SOCIAUX

Un protocole d'accord bientôt signé entre l'UGTA et le patronat

Les relations professionnelles et la concertation dans le monde du travail feront l'objet d'un protocole d'accord qui sera bientôt signé entre l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les organisations patronales.

L'annonce a été faite jeudi à Alger par le secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd, lors de son intervention à l'occasion de la réunion de coordination des Fédérations nationales de l'organisation, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi et le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad. Sans donner plus de détails, Sidi Saïd a fait savoir que dans ce protocole d'accord il s'agit d'un instrument issu du Pacte économique et social qui va gérer le relationnel dans le monde du travail. Ce regroupement des partenaires sociaux est un signe de confiance qui a été instauré au fil des années entre les acteurs du monde du travail, le gouvernement et les organisations patronales. «Nous sommes entrés dans une dynamique de confiance et de recherche du compromis», a souligné Sidi Saïd, pour qui «le dialogue est l'arme la plus efficace et la plus redoutable pour l'épanouissement du travailleur et de sa famille». Le premier responsable de l'organisation syndicale rendra hommage à la sollicitude et la disponibilité du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Dans ce sillage, il a annoncé que «UGTA a prévu une journée d'étude sur les questions sociales et le droit syndical» dont l'objectif est de garantir la stabilité du pays et l'épanouissement du travailleur. Sur cette base, le premier responsable de la Centrale syndicale a soutenu que «l'UGTA est un acteur principal et efficace dans la défense des droits des travailleurs et de la République et elle le restera». Sidi Saïd a affirmé que l'Organisation va atteindre plus de deux millions adhérents au 31 décembre 2015». Toujours dans le registre des acquis, il dira que depuis 1999, les salaires et autres indemnités ont augmenté de 70%, tandis que les retraites ont connu, durant la même période, une hausse de 40%. Réitérant à cette occasion le soutien «basé sur la conviction» de l'UGTA pour le président Abdelaziz Bouteflika, Sidi Saïd a indiqué que «les augmentations, entre salaires et indemnités, ont atteint une moyenne générale de 70% depuis 1999 et une moyenne de 45% pour les retraites». Le même responsable a mis en évidence les nouveaux acquis, en matière de salaires, des travailleurs des différents secteurs d'activité suite à l'annulation de l'article 87 bis. Il a cité, à cet effet, le secteur du textile, dont les travailleurs «ont bénéficié des augmentations allant de 4 000 à 7 000 DA, ceux du secteur de la Mécanique entre 3 000 et 5 000 DA et ceux de l'agroalimentaire qui dépassent les 4 000 DA». Il a ajouté que des augmentations oscillant entre 3 000 et 4 500 ont été aussi enregistrées dans le secteur privé suite à l'annulation du 87 bis, indiquant qu'une enveloppe de 200 milliards de DA a été débloquée suite à cette mesure. Par ailleurs, l'UGTA a réaffirmé, à travers une déclaration, son «soutien au président de la République dans toute sa démarche pour parachever toutes ses réformes». L'UGTA note que «le parachèvement des réformes politiques et de gouvernance, ainsi que la révision constitutionnelle par une nouvelle projection de démocratie et de diversité politique confortera le respect des droits et des libertés individuels et collectifs des citoyens et garantira une transparence dans tout ce qui est relatif aux grands enjeux économiques, juridiques de la vie nationale en protégeant le libre choix du peuple et en conférant la légitimité à l'exercice des pouvoirs en consacrant l'alternance démocratique». Pour leur part, les secrétaires généraux des Unions de wilaya ainsi que les Fédérations nationales ont lu «une motion de soutien et ont renouvelé leur confiance» au SG de l'UGTA. Présent à la rencontre de l'UGTA pour représenter le patronat, Nait Abdelaziz a mis en exergue «l'existence de deux dénominateurs communs entre les patrons et l'organisation syndicale: le patriotisme et la fibre sociale», ajoutant que «le dialogue social est une vertu qui a fait ses preuves». **Lynda Louifi**

AFIN DE DÉVELOPPER LE TOURISME EN ALGÉRIE

Un crédit sans intérêt pour les investisseurs et les agences de voyages

LE MINISTRE de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a indiqué jeudi lors d'une visite dans la capitale qui a concerné plusieurs instituts et agences relevant de son secteur, que les investisseurs, y compris les agences de voyages, bénéficieront d'un crédit sans intérêts qui sera mis en œuvre dans la prochaine loi de finances 2016. En effet, le but étant d'encourager et de booster les opérateurs et les agences de voyages privés ou publics afin d'améliorer la qualité de leurs prestations et accueillir au mieux le touriste algérien, émigré ou étranger.

«Une rencontre nationale réunissant les agences de tourisme et de voyages se tiendra prochainement pour examiner les préoccupations des opérateurs du secteur. Le programme du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat sera basé sur trois axes principaux, le tourisme local, le tourisme en direction de la communauté algérienne à l'étranger et le tourisme en direction des touristes étrangers», a précisé M. Ghoul.

Par ailleurs, le ministre a inspecté à cette occasion l'Ecole nationale supérieure de tourisme ainsi que l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de restauration d'Alger qui se trouve à Aïn Benian, il a indiqué que de nouvelles spécialités seront ajoutées au programme, appelant ainsi les instituts nationaux à s'orienter vers de nouvelles spécialités, notamment celles en relation avec les tourismes local et externe, l'aménagement du territoire et l'apprentissage des langues afin d'intégrer le marché concurrentiel international.

Le premier responsable du secteur a insisté sur l'importance d'accélérer la réalisation de nouveaux instituts. Il a également appelé à la promotion de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration de Aïn Benian (Alger) et l'Ecole nationale supérieure de tourisme à travers l'ouverture d'une filière sur la préparation d'un doctorat ainsi que l'aménagement d'un espace pour la recherche scientifique appliquée sur la promotion du tourisme local «ceux qui veulent terminer leurs études, sachez que cela n'est plus un problème» a rétorqué M. Ghoul aux étudiants. Poursuivant que ceux qui veulent ouvrir leur propre affaire, leur micro-entreprise, bénéficieront d'un crédit pouvant être obtenu dans les délais les plus brefs «Les étudiants des écoles de tourisme et d'hôtellerie bénéficieront de plusieurs avantages, notamment la possibilité de créer des micro-entreprises en leur assurant un suivi à travers le financement de leurs projets par l'octroi de crédits dans des délais record», a annoncé M. Ghoul. **Racha A.**

LORS DE L'INAUGURATION ET DE L'INSPECTION DE LA CORVETTE «ADHAFER-920»

Gaïd Salah : «Maintenir une disponibilité opérationnelle de haut niveau»

LE VICE-MINISTRE de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a exhorté l'équipage de la corvette «Adhafer-920» à maintenir une disponibilité opérationnelle de haut niveau. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) transmis à notre rédaction hier. Le chef d'état-major de l'ANP, qui a supervisé, jeudi dernier l'accostage de la corvette au siège du commandement des forces navales à l'Amirauté, a affirmé devant l'équipage les efforts consentis afin de développer et de moderniser nos forces navales, conformément aux orientations du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale. «C'est dans ce contexte précisément et en application des orientations de son Excellence le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, que le Haut commandement de l'Armée nationale populaire a œuvré, ces dernières années, pour permettre à l'ANP d'être au diapason des évolutions enregistrées dans le domaine d'acquisition des facteurs de puissance et de réussite», a-t-il souligné. Pour le vice-ministre de la Défense nationale, «il est certain que cette réalisation (l'inauguration de la corvette) est une valeur ajoutée de qualité imposée par notre stratégie tenant à atteindre une cohérence et une synergie considérables entre les démarches d'acquérir un matériel moderne et sophistiqué et la formation et la préparation du facteur humain habile et capable de maîtriser les nouvelles technologies et d'optimiser l'emploi des matériels et équipements de la manière correcte requise». Le bâtiment de guerre, inauguré et inspecté par le général de corps d'armée, est «doté des dernières technologies les plus sophistiquées dans le domaine de la marine militaire», souligne la même source. Il est capable d'opérer et d'intervenir dans un large rayon d'action pour mener des missions polyvalentes. Il vient ainsi renforcer nos forces navales dans le cadre de la modernisation de sa flotte, ce qui va contribuer à l'optimisation des potentiels de défense et au développement du corps de bataille de l'ANP», ajoute le communiqué. Le vice-ministre de la Défense nationale a visité ensuite ses différents compartiments et d'amples explications relatives à ses composantes et ses caractéristiques lui ont été fournies, conclut la même source. **S. N.**

PLUS DE 40 PARTIS ADHÈRENT À L'INITIATIVE DE SAÂDANI

Les petits triomphes du FLN

Ils sont quarante partis politiques et plus de mille associations qui ont déclaré leur soutien à l'initiative du Front de libération nationale (FLN) de constituer un front national de soutien au programme du président Bouteflika. Les chiffres sont fournis par le porte-parole du FLN, qui veut ainsi réaffirmer aux détracteurs de l'initiative que le projet d'Amar Saidani a d'orès et déjà engrangé des adhésions qui lui permettent de constituer un bloc politique et social soudé.



DR

Quarante partis, dont les observateurs pensent facilement qu'il s'agit de petites formations, sans grande envergure, ni enracinement populaire, ni même une certaine résonance médiatique. Tout le monde sait que ces 40 partis sont lilliputiens, absents dans les assemblées populaires communales ou de wilaya, pour ne pas dire de l'APN. Des organisations, de création récente, mais inconnues dans les milieux politiques, sans ancrage et sans identité idéologique et un marquage particulier. Pour de nombreux analystes de la scène nationale, le Front national de soutien lancé par Saidani ne pourrait en aucun cas attirer les grosses cylindrées, voire les moyennes cylindrées, en raison des précédents discours durs et violents de la part du SG du vieux parti et de sa propension à vouloir mettre en exergue la suprématie politique et électorale du parti.

Récemment, Saidani n'a pas épargné, par exemple, le parti des Travailleurs de Louisa Hanoune, comme il avait critiqué sévèrement la démarche du FFS sur la tenue d'une conférence nationale sur le consensus. Il existe tellement de fractures et de fossés entre le FLN et les autres partis politiques, qu'il serait difficile, pour le moment, de croire à un éventuel rapprochement des points de vue. La preuve, on la voit au niveau de l'APN, où les blocs parlementaires jouent en solo, où les groupes du PT ou du FFS, sans parler des islamistes de l'Alliance de l'Algérie Verte, ne ratent aucune occasion pour critiquer le gouvernement à majorité FLN. Des fractures politiques qui ont pris de l'ampleur, ces derniers temps, et qui mettent mal à l'aise le FLN de Saidani, soucieux de rassembler tout le monde autour de sa table. Pourtant, au niveau du vieux parti, on savait que ce Front national allait être rejeté, non seulement par l'opposition radicale, comme les blocs du CNLTD ou le pôle organisé autour de Benflis, mais aussi par le FFS, le PT, le FNA de Touati, pourtant existants au niveau de l'APN et possédant un potentiel d'élus assez conséquent dans les institutions locales et régionales. Or, voilà que le RND, proche parmi les proches de la mouvance présidentielle, vient de signifier qu'il ne rejoindra pas cette initiative du FLN, rajoutant ainsi au projet de Saidani ce brin de doute et d'incertitude sur l'efficacité et le réalisme de la démarche. En dépit des paroles d'apaisement des uns et des autres, le RND a dit non, alors que le MPA de Amara Benyounès pose des préalables. Il n'y a que Amar Ghoul, patron du TAJ, qui a fait «allégeance». C'est sans doute ce contexte qui préfigure un échec cuisant qui fait dire à Khaldoun, le chargé de la communication du FLN, que l'adhésion est importante chez les partis politiques et chez les associations. Reste à savoir quel est l'impact populaire de cette adhésion, quel est le poids politique de ces nouveaux ralliés. Le FLN se contentera-t-il de ses seuls petits soutiens pour annoncer que son projet est un triomphe?

H. R.

EN DÉPIT DES INVESTISSEMENTS CONSENTIS ET DES RÉSERVES DE CHANGE ENGRANGÉES

La prospérité boude l'Algérie

L'ALGÉRIE est classée à la 96e place des pays les moins prospères révèle la 3e édition de l'indice Legatum, publié à la fin de cette semaine. L'Algérie demeure en queue de peloton mondial des pays où il mal de vivre règne. Sur une liste de 104 pays, l'Algérie est talonné par la Tanzanie (97), le Soudan (103) et le Zimbabwe, le dernier du classement.

La Tunisie, notre voisin de l'est, dépourvu de réserves en hydrocarbures et de réserves de changes en milliards de dollars, a été classée 68e juste devant la Turquie. L'indice de l'institut londonien se base sur des critères de prospérité, alliant la croissance économique et des mesures du bonheur et de la qualité de la vie. Il couvre ainsi 90% de la population mondiale, en utilisant une combinaison de données objectives et de réponses subjectives aux enquêtes. Ces données comprennent 79 variables différentes qui sont regroupées en sept indices principaux: la satisfaction personnelle, le niveau de vie moyen, l'entreprenariat, le développement humain, la liberté économique, la perception de la corruption, les perspectives de paix et sécurité.

L'indice Legatum identifie neuf facteurs clés qui dirigent la croissance économique et le bien-être personnel et constituent les fondements de la prospérité. Chacun de ces facteurs est représenté en sous-indice et le classement définitif de l'indice de prospérité d'un pays est calculé en établissant la moyenne de ses performances sur la totalité des neuf sous-indices, également pondérés, précise-t-on.

A la lumière de ces données, il convient de dire que l'argent - quelque 20 milliards de dollars dorment dans les caisses des banques publiques-, ne fait pas le bonheur ou la prospérité des Algériens. En effet, la relance de la croissance par la dépense publique laisse sceptique les économistes. Ces derniers estiment que les bonnes performances financières de ces dernières années doivent être relativisées en raison du poids de la rente pétrolière sur l'économie - qui représente 98 % des recettes d'exportation (contre 69 %, en 1970).

La prospérité de l'Algérie demeurera, donc, aléatoire, tant qu'elle sera conditionnée par deux facteurs dont elle n'a pas le contrôle, à savoir : la fluctuation du dollar et celle des cours du baril de pétrole.

Depuis 1999, des politiques ont été mises en œuvre et ont eu de nombreuses retombées positives. En effet, ces 15 dernières années ont été marqués par les investissements massifs dans les infrastructures publiques grâces aux revenus issus de la rente pétrolière.

Malgré ce classement négatif, l'Algérie a marqué des points sur le plan du développement humain ces 15 dernières années. Le nombre de logements en Algérie a augmenté de 48% entre 2000 et 2013. 40 milliards de dollars investis dans la construction de barrages, de systèmes de transfert et de stations de dessalement d'eau de mer, 99,4% des ménagés sont maintenant raccordés au réseau électrique, et 53% au réseau gazier, 35 milliards de dollars consacrés au transport, l'éducation et la santé ont reçu 15 milliards le revenu national brut par habitant multiplié par plus de trois. Tout ceci fait dire à un observateur averti que l'Algérie est malade de sa bureaucratie et de son corollaire la corruption dont elle se sert pour se pérenniser.

Le résultat est qu'en dehors des politiques publiques, il est très difficile pour les initiatives privées de se développer et de prospérer pour créer de la richesse et de l'emploi, deux conditions sine qua non de la prospérité. Notons enfin que les 10 pays les plus prospères selon «l'indice de la prospérité» Legatum sont : la Finlande, la Suisse, la Suède, le Danemark, la Norvège, l'Australie, le Canada, les Pays-Bas, les Etats-Unis et la Nouvelle Zélande.

Kamel Aït Bessaï



DR

RÉAGISSANT AUX ATTEINTES AUX DROITS DES ENFANTS

Meslem : «les valeurs morales, remparts face au kidnapping»

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a insisté avant-hier sur la nécessité de lutter contre les phénomènes attentatoires aux enfants, dont les enlèvements.

«La lutte contre ce phénomène implique un sens élevé de civisme et un retour aux valeurs intrinsèques de la société algérienne», a-t-elle déclaré avant-hier à Alger lors d'une journée de sensibilisation à la violence et la maltraitance de l'enfance, organisée à l'Ecole supérieure de journalisme. La ministre qui a présidé cette rencontre a appelé à la consécration de la protection de l'enfant des risques qui le guettent, qui relève de la responsabilité de tous.

«Nous avons franchi de grands pas dans ce sens», a-t-elle déclaré, en affirmant que l'Algérie qui a adopté toutes les chartes et conventions relatives à la protection de l'enfant «s'est engagée à enrichir et à actualiser son arsenal juridique, «selon les exigences de chaque étape».

Elle a ajouté que la loi sur la protection de l'enfance, adoptée en juillet dernier par le Parlement, s'inscrit dans la politique de l'Etat qui mise sur le renforcement de l'investissement de l'Algérie dans l'élément humain et l'enfant en particulier.

Elle a rappelé que la loi sur la protection de l'enfant inclut, à travers ses 150 articles, de nouveaux outils juridiques qui permettent «au secteur de la solidarité d'œuvrer à créer un climat propice à leur application, en coordination avec les acteurs de ce domaine, dont le mouvement associatif.

Meslem a expliqué que la stratégie de son ministère repose sur la coopération avec le ministère des Affaires religieuses, qui favorise le discours religieux modéré dans la société civile et les médias à travers «l'envoi de messages basés sur les valeurs intrinsèques de la société algérienne».

La ministre de la Solidarité a déjà appelé à la mise en place d'un plan d'action pour lutter contre la violence sous toutes ses formes en associant tous les acteurs de la société. Dans un récent entretien à l'APS, la ministre avait précisé que cette démarche «qui doit s'inscrire sur le court et le long terme requiert les efforts de tous les secteurs, la société civile, les médias, les experts et les chercheurs dans différentes spécialités pour définir les mécanismes de lutte contre le phénomène de la violence qui «prend de l'ampleur».

Concernant la politique de prise en charge de l'enfance assistée, la ministre avait indiqué que des mécanismes d'accompagnement ont été mis en place pour faciliter l'insertion de cette catégorie de la société à travers l'enseignement et la formation en vue de les aider à se prendre en charge.

Z. M.

CRÉDIT D'ACCOMPAGNEMENT «RFIG « À ANNABA

Céréaliers dans la tourmente et des interrogations

DES DIZAINES d'agriculteurs, sans rendement agricole, des wilayas d'Annaba, El-Tarf et de Souk Ahras, bénéficiaires du crédit d'accompagnement «RFIG» ont adressé une correspondance au ministre de l'Agriculture le sollicitant d'intervenir auprès de la BADR (Banque algérienne de développement rural) en vue de rééchelonner leur dette auprès de ladite banque. Dans leur missive conjointe, ces agriculteurs versés spécialement dans les filières céréalières invoquent les aléas de la sécheresse et le manque d'irrigation qui avait prévalu durant la dernière campagne agricole. Ils ne cachent pas dans leur écrit que « si des mesures urgentes ne sont pas prises en ils seront bonifiés par la banque créditrice et ne pourront plus jouir lors de la prochaine campagne agricole d'aucun soutien «. Rencontrés jeudi dernier à hauteur de la chambre de l'agriculture, une dizaine d'agriculteurs de la wilaya d'Annaba, venus spécialement pour s'enquérir de la situation et de rencontrer le directeur des services agricoles (DSA), nous ont déclaré presque d'une même voix : « Nous avons reçu des crédits RFIG pour accompagner notre production céréalière dont nos récoltes doivent être vendues nécessairement aux CCLS (Coopératives des céréales et légumes secs, NDLR) comme le stipule la réglementation en vigueur pour bénéficier des avantages des crédits RFIG, mais cela n'a pas marché comme nous l'avons prévu «. Et de poursuivre : « Les faibles chutes en pluviométrie sont la raison principale de notre désastre et encore plus l'absence de moyens permettant la rétention de l'eau «. L'un d'entre eux, un jeune ingénieur en agronomie qui avait essayé de s'investir dans l'agriculture en essayant d'exploiter les terres de sa famille, crie lui aussi ses déboires : « J'ai tout essayé, acheté de la semence, loué du matériel agricole, recruté une main-d'œuvre qualifiée et je me retrouve endetté auprès de la BADR, c'est injuste ! «. Bien que ces céréaliers aient souscrit une assurance auprès de la CRMA (Caisse régionale de mutualité agricole), ils risquent de ne recevoir aucun dinar tant que les pouvoirs publics en place ne décrètent pas les parcelles agricoles cultivées comme « zones sinistrées», mais pour le moment une commission d'enquête va être dépêchée prochainement pour situer le pourquoi de ce non-rendement agricole alors que d'autres céréaliers et des agriculteurs versés dans le secteur de la tomate ont enregistré des résultats satisfaisants. Y a-t-il trafic ? Existe-t-il des malversations dans ces non-rendements alors que l'Etat accorde des facilités exorbitantes pour encourager la production agricole nationale ? Attendre et voir. Il faut signaler que le crédit « RFIG « est actuellement largement accordé aux agriculteurs des céréales et de la tomate et sera avant la fin de l'année, suite à la dernière décision du ministre de l'Agriculture, élargi aux éleveurs de bovins laitiers. Pour rappel, « RFIG « est un crédit d'accompagnement remboursable dans l'année et sans intérêt. Le taux d'intérêt est bonifié mais payé par l'Etat. Dans le cas de non-paiement dans l'année par le bénéficiaire, le crédit sera bonifié et devient payant par l'agriculteur lui-même.

N. C.

MODERNISATION DE LA VOIE FERRÉE DE BEJAÏA

Le projet remis sur rails

Le projet de la réhabilitation et de la modernisation de la ligne ferroviaire Béni Mansour-Béjaïa a été objet d'une réunion élargie qui intervient après plusieurs séances de travail tenues par le wali avec les représentants de l'Anesrif et la participation des inspecteurs généraux du ministère des Transports.



DR

Une réunion qui a regroupé, comme prévu, le wali M. Ouled Salah Zitouni, le président de l'APW, les représentants de l'Agence nationale d'etudes et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), le bureau d'études chargé du projet, en présence des présidents des APC concernés par le tracé, les chefs de daïra et également les directeurs de l'exécutif de la wilaya. Lors de cette rencontre, un nouveau tracé a été présenté par le responsable de l'Anesrif et celui-ci a pris en compte cette toutes les recommandations, observations et instructions émises par le chef de l'exécutif lors des réunions antérieures, insistant sur la nécessité d'éviter toute démolition qu'il s'agisse d'habitations, édifices publics ou unités industrielles.

Ainsi, le tracé a été rectifié et cela va permettre d'épargner la destruction de «107 habitations et 14 unités industrielles» menacées de démolition. Ces nouvelles mesures ont été saluées par les maires des localités concernées et vont soulager aussi les habitants et industriels de la région qui n'ont pas cessé de réclamer le changement du tracé pour ne pas perdre leurs biens.

En outre, «le wali a demandé au directeur général de l'Anesrif de transmettre le plan du nouveau tracé à tous les directeurs des différents secteurs pour émettre, éventuellement, des avis ou objections dans le cas où leurs secteurs sont touchés par ce nouveau tracé et un délai de 72 heures a été accordé aux directeurs de l'exécutif pour donner leur réponse à ce courrier comme il a demandé la réduction du délai de réalisation pour rattraper le retard et améliorer de manière significative la desserte de Béjaïa à partir de la Rocade nord», souligne-t-on dans un communiqué de presse.

Et d'ajouter : «Le wali est déterminé à relancer ce projet structurant qui a failli être annulé suite à l'opposition à laquelle s'est heurtée l'entreprise au niveau de ces chantiers de la part des propriétaires des terrains concernés par le passage du tracé.

A son arrivée il a pris en main le dossier qui a été repêché grâce à l'intervention de M. le Premier ministre». Pour le wali, «il s'agit d'un projet capital et vital pour la wilaya; il constitue un maillon clé pour atteindre à terme l'objectif de désengorger la RN 26 qui est actuellement sur utilisée».

«Ce projet sera d'un grand apport pour toute la vallée de la Soummam, connue pour son dynamisme économique. Il permettra aussi de développer les lignes ferroviaires avec les autres régions du pays, notamment l'est et les Hauts-Plateaux». Il est utile de rappeler que le ministre des Transports M. Boudjemaâ Talai a affirmé lors de sa récente visite à Béjaïa, que le projet va être relancé après le changement du tracé. **Noureddine Bensalem**

LA BOURSE D'ALGER EN CAMPAGNE DE VULGARISATION

Belmihoub hôte de la chambre de commerce de Médéa

Le directeur général de la société de gestion de la Bourse d'Alger, Yazid Belmihoub, a été convié jeudi, par la Chambre de commerce et d'industrie Titteri de la wilaya de Médéa. Il a donné des explications sur le rôle de la Bourse dans le financement des entreprises économiques, à la salle de conférences des services communs du pôle universitaire, en présence des étudiants et des enseignants de la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, de nombreux hommes d'affaires et des représentants du patronat.

Les nombreux services développés par la Bourse ont été explicités par le conférencier qui a soutenu que la Bourse représente la possibilité d'octroi de ce qui est appelé le financement alternatif en comparaison avec le financement classique consenti par les banques commerciales.

Celui-ci s'est longuement étalé sur ce qu'offre l'introduction en Bourse en matière d'avantage pour l'entreprise, à savoir le financement à long terme, le bénéfice de la réduction de l'impôt sur le bénéfice appliqué aux sociétés cotées au regard du taux d'ouverture du capital conformément aux dispositions contenues dans la loi de finances 2014.

Selon le même responsable, l'introduction en bourse, présente l'avantage de donner la garantie de la pérennité de l'entreprise et une certaine stature quant à une plus grande visibilité au plan interne et au plan international, ainsi que la possibilité de renouveler son actionnariat. C'est aussi un nouveau modèle de financement offert à l'entreprise algérienne dans le contexte actuel de la crise financière.

Autre avantage que pourrait représenter l'introduction en bourse est de garantir un rendement positif supérieur au taux d'inflation aux capitaux placés sur le marché boursier qui a été de plus de 7%, supérieur au taux d'inflation qui oscille autour de 5,5 %. L'ensemble des indicateurs et indices confirment que le marché financier est actif et rémunérateur pour les investisseurs et les actionnaires, a soutenu le directeur général.

La Bourse interviendra en tant que partenaire des entreprises, car les grands projets ne seront plus pris en charge sur le budget de l'Etat, et que les banques ne seront plus en mesure de faire face au financement de l'important programme d'investissement public.

En effet, il est constaté une réduction drastique des liquidités, situation qui permet à la Bourse de jouer un rôle complémentaire aux banques, selon le directeur général de la Bourse d'Alger. Ce dernier annoncera l'introduction en 2016 de nouvelles entreprises publiques parmi celles appartenant à la catégorie des grandes entreprises, facteur qui viendra donner plus de dynamisme au marché financier. Réparti en plusieurs types, le marché financier existant au niveau de la Bourse fonctionne à raison de deux séances de cotation par semaine pour devenir continu en 2016.

Pour répondre à la demande de certains opérateurs, précisera le directeur général, la Bourse d'Alger est en train de réfléchir aux mécanismes de la finance alternative islamique où les capitaux sont attribués à des taux nuls comme pratiqué dans certains pays musulmans.

De notre correspondant, Nabil B.

CINQ PERSONNARRÊTÉES DONT TROIS FEMMES

Enlevé, assassiné et brûlé dans une maison abandonnée

Le crime a été commis vers 22h30 le 30 octobre passé. La police judiciaire de la Gendarmerie nationale a procédé à l'arrestation de cinq suspect dont trois femmes. Ces derniers ont été appréhendés grâce à des preuves scientifiques et matérielles 48 heures après le crime.



Cinq individus parmi eux trois femmes ont été interpellés par les gendarmes suite à l'assassinat d'un jeune âgé de 30 ans, tué puis enroulé dans un sac et brûlé dans une maison abandonnée à Aïn Ouessara dans la wilaya de Djelfa. C'est à partir d'un appel téléphonique d'un citoyen que l'affaire a été élucidée. En effet, le communiqué de la Gendarmerie nationale a affirmé que vers 20h le 30 octobre passé, un citoyen a appelé les gendarmes de la brigade d'Ain Ouessara, via le numéro vert «10 55», pour les aviser qu'un véhicule s'était arrêté devant une maison abandonnée et qu'après 15 minutes, le conducteur avait éteint les phares puis soudain, un immense feu s'est déclaré à l'intérieur de ladite demeure. Les gendarmes se sont déplacés immédiatement vers l'habitation signalée. Sur la scène du crime et en la présence du procureur de la République d'Ain Ouessara, les gendarmes ont découvert un corps complètement calciné, sauf le visage, d'un homme de 25 à 30 ans. Le corps de la victime a été enroulé dans un sac de plastique, et des traces de violences étaient visibles sur le thorax. Aussitôt, les gendarmes ont lancé des investigations pour arriver à démasquer le ou les auteurs du crime. Après avoir identifié la victime, ils ont diffusé son nom et sa photo à l'ensemble de leur brigades de Djelfa et grâce à cela, la brigade d'Ain Ouessara a pu savoir qu'une plainte a été déposée par le père de la victime annonçant la disparition de son fils de la maison le 30 octobre passé. En parallèle, une autre plainte avait été déposée, cette fois, contre la victime ; il s'agit d'une plainte déposée par son antagoniste, A. Dj qui, avait déclaré aux gendarmes qu'il faisait l'objet d'une menace de mort K. S. Le nommé K. S 30 ans, a été enlevé, fin octobre, et on n'avait aucune nouvelle de lui. Poursuivant leur enquête, les gendarmes ont convoqué les parents de la victime qui ont reconnu leur fils à la morgue. Les parents de K. S ont déclaré aux gendarmes enquêteurs que les assassins de leur fils sont le nommé A. Dj et son fils A. K, car ils l'ont déjà menacé de le tuer et de brûler son corps s'il ne mettait pas un terme à la relation amoureuse qui le liait à leur fille. Arrêtés et interrogés, A. Dj et son fils A. K, âgé de 28 ans et repris de justice ont fini par avouer. Ils ont révélé aux gendarmes qu'ils sont les auteurs du meurtre de K. S. Ils l'ont tué à coups de couteau au thorax et à l'abdomen avant de brûler son corps. L'horrible crime a été commis dans la maison de A. Dj après que ce dernier avait invité K. S à dîner. Suite à ces aveux, les gendarmes ont procédé à une perquisition du domicile des auteurs du crime. Là, ils ont pu recueillir plusieurs indices et des empreintes digitales de la victime. L'institut national de criminologie et de criminalistique (INCC) de Bouchaoui a confirmé que les empreintes digitales étaient celles de K.S, la victime. Les gendarmes ont présenté les cinq assassins présumés, dont trois femmes, au procureur de la République d'Ain Ouessara, qui les a mis sous mandat de dépôt.

F. Sofiane



DÉPÔTS DE PLAINTE ET RECHERCHE D'INFORMATIONS

Le site internet de la Gendarmerie pris d'assaut

LE NOMBRE d'Algériens recourant à Internet pour déposer plainte auprès de la Gendarmerie nationale ou pour communiquer des informations à ces forces de sécurité augmente chaque mois depuis le lancement de ce procédé. La Gendarmerie nationale a annoncé hier dans un communiqué que depuis le lancement du site Internet « réservé aux plaintes et informations à distance », il y a six mois, «1 843 affaires ont été étudiées par les unités de la Gendarmerie nationale dans les 48 wilayas ». Le communiqué ajoute que les correspondances électroniques des citoyens adressées via ce site à la Gendarmerie nationale consistent en 700 plaintes et 1 121 informations, correspondant à 307 affaires par mois ». C'est donc une moyenne de dix correspondances électroniques par jour qui sont transmises via ce site Internet à la Gendarmerie nationale. Les correspondances sont diverses et portent sur des différends entre citoyens, le trafic de drogue, la corruption, le vol, la cybercriminalité et la pollution de l'environnement, d'après la Gendarmerie nationale qui, tout en appelant les citoyens à participer à la lutte contre le crime et le terrorisme en adressant leurs correspondances via ce site pour déposer plainte ou donner des informations, note que cette initiative « a renforcé le travail de proximité et permet aux citoyens de savoir que leurs doléances sont prises en charge ».

La lutte antiterroriste est concernée par cette initiative par l'alerte que les citoyens peuvent donner dès la suspicion d'un mouvement qui peut être l'œuvre de terroristes. Les forces de sécurité, dont la DGSN (direction générale de la Sûreté nationale) et la Gendarmerie nationale, tentent de renforcer la lutte contre les différents crimes dont souffre la société, comme les agressions, la corruption et le terrorisme qui menace le pays avec la détérioration de la situation sécuritaire au nord du Mali, en Libye et à la frontière algéro-tunisienne où des terroristes commettent des attentat. Le site Internet de la Gendarmerie nationale pourrait être un outil très efficace dans la lutte contre le kidnapping des enfants, un fléau qui suscite la crainte chez la société.

F. Sofiane

LA GENDARMERIE A DÉMANTELÉ UN RÉSEAU D'AGRESSEURS SUR L'AXE BOUDOUAOU/ RÉGHAÏA

Onze victimes dont des avocats et des étudiants

LA GENDARMERIE nationale a démantelé un réseau d'agresseurs sur l'axe Boudouaou/ Reghaïa, auteurs présumés d'agressions sur des citoyens, dont certaines des victimes sont des avocats et des étudiants, est-il annoncé dans un comunigué rendu public hier par la gendarmerie.

«Plusieurs citoyens se sont présentés auprès des services de la Gendarmerie nationale de Réghaïa à Alger pour déposer plainte suite aux agressions suivies de vol avec violence dont ils ont été victimes sur la route reliant Boudouaou à Réghaïa (wilaya d'Alger), au niveau de la cité El-Kerouche», est-il expliqué dans le communiqué.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour élucider ces affaires et arrêter les personnes impliquées et les présenter devant la justice, y est-il ajouté.

«La brigade de gendarmerie de Réghaïa a reçu 7 plaintes contre des inconnus pour vol sous la menace d'armes blanches et destruction des biens d'autrui. Le nombre des victimes a atteint 11 personnes dont deux avocats», est-il écrit dans le communiqué.

Les éléments de la gendarmerie ont pu identifier l'un des suspects, ce dernier a été reconnu par les victimes après son arrestation par les gendarmes enquêteurs ; il s'agit du nommé K.M. âgé de 33 ans, originaire de la commune de Réghaïa.

L'enquête ne s'est pas arrêtée là. «Ensuite les gendarmes de la dite brigade ont reçu un appel téléphonique d'un usager de la route qui a déclaré qu'un citoyen a été agressé par deux inconnus dans la cité d'El-Kerouche. Les gendarmes se sont déplacés sur les lieux où ils ont trouvé le conducteur d'une camionnette, celui qui a avisé de l'agression, accompagné de sa mère», écrit la Gendarmerie nationale dans son communiqué.

Suite aux recherches entreprises par les gendarmes enquêteurs, une personne impliquée a été arrêtée, il s'agit du nommé Z. J. âgé de 30 ans, qui s'est avéré être l'acolyte du premier suspect (K-M).

«Poursuivant les investigations le jour d'après, les gendarmes enquêteurs ont interpellé le premier suspect (K.M.) dans son domicile sis à la cité El-Kerouche et ont saisi une arme blanche et une chaîne appartenant à l'une de ses victimes. Les deux auteurs arrêtés ont été identifiés par leurs victimes, ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba qui les a placés sous mandat de dépôt », a annoncé la Gendarmerie nationale.

Des agressions sont enregistrées un peu partout en Algérie, notamment sur des axes routiers. La Gendarmerie nationale a renforcé les patrouilles sur des tronçons routiers, dont l'autoroute Est/ Ouest, pour lutter contre ces agressions et des voitures banalisées sont mises à contribution pour cela et aussi pour lutter contre les accidents de la route.

F. Sofiane

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Deux refuges de terroristes détruits à Bouira

DEUX REFUGES de groupes terroristes contenant des explosifs ont été détruits mercredi dernier, près de Djebahia, par un détachement des forces combinées de l'Armée nationale populaire (ANP). C'est ce qu'a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale transmis à notre rédaction. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de recherche et de ratissage déclenchée par les forces combinées de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bouira/1re Région militaire (RM), un détachement a découvert et détruit, le 4 novembre 2015, deux refuges près de Djebahia contenant des explosifs, des denrées alimentaires et d'autres objets », a précisé la même source. Cette opération intervient au lendemain de destruction de deux autres casemates dans la même région mardi. Les deux refuges contenaient des explosifs, des denrées alimentaires et d'autres objets, selon le MDN. Plusieurs casemates ont été découvertes par l'armée ces derniers jours notamment à l'Est du pays. Dimanche dernier, deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont découvert et détruit à Constantine et Bordj Bou Arréridj, cinq casemates aménagées ayant servi à des groupes terroristes, contenant des canons de confection artisanale et des bombes, huit bombes, une paire de jumelles, des outils de soudure, des pièces d'identité falsifiées, des médicaments et d'autres objets. A Constantine, un détachement de l'armée a découvert et détruit 13 mines mardi dernier.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
DJILALI BOUNAAMA DOUERA

AVIS DE RECRUTEMENT N°.24

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS DE PARTICIPATION	SPECIALITE ET FILIERE	NOMBRE DE POSTE OUVERT	LIEU D'EXERCICE	AUTRES CONDITIONS
Biologiste 1er degrés de santé publique	Concours sur titre	Titulaire d'une licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent	**Les Spécialités :** **Spécialité 1 :** Biologie médicale **Spécialité 2 :** Biologie clinique **Spécialité 3 :** Biologie médicale option Hématologie **Spécialité 4 :** Biologie médicale option Immunologie **Spécialité 5 :** Biologie médicale option Parasitologie **Spécialité 6 :** Biologie médicale option Bactériologie **Spécialité 7 :** Biologie médicale option Virologie **Spécialité 8 :** Biologie médicale option Biochimie **Spécialité 9 :** Biologie médicale option Génétique **Spécialité 10 :** Biologie médicale option Anatomie pathologique **Spécialité 11 :** Biologie médicale option Toxicologie **Spécialité 12 :** Biologie médicale option Pharmacologie **Spécialité 13 :** Biologie médicale option Médecine légale **Spécialité 14 :** Biologie médicale option Médecine du travail **Spécialité 15 :** Biologie médicale option Médecine nucléaire **Spécialité 16 :** Biologie médicale option Médecine préventive **Spécialité 17 :** Biologie médicale option Médecine tropicale **Spécialité 18 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail **Spécialité 19 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine préventive **Spécialité 20 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine tropicale **Spécialité 21 :** Biologie médicale option Médecine du travail et médecine préventive **Spécialité 22 :** Biologie médicale option Médecine du travail et médecine tropicale **Spécialité 23 :** Biologie médicale option Médecine préventive et médecine tropicale **Spécialité 24 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail et médecine préventive **Spécialité 25 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail et médecine tropicale **Spécialité 26 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine préventive et médecine tropicale **Spécialité 27 :** Biologie médicale option Médecine du travail et médecine préventive et médecine tropicale **Spécialité 28 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail et médecine préventive et médecine tropicale	05		
Biologiste 2eme degrés de santé publique	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme d'un master ou d'un titre reconnu équivalent	**Les Spécialités :** **Spécialité 1 :** Biologie médicale **Spécialité 2 :** Biologie clinique **Spécialité 3 :** Biologie médicale option Hématologie **Spécialité 4 :** Biologie médicale option Immunologie **Spécialité 5 :** Biologie médicale option Parasitologie **Spécialité 6 :** Biologie médicale option Bactériologie **Spécialité 7 :** Biologie médicale option Virologie **Spécialité 8 :** Biologie médicale option Biochimie **Spécialité 9 :** Biologie médicale option Génétique **Spécialité 10 :** Biologie médicale option Anatomie pathologique **Spécialité 11 :** Biologie médicale option Toxicologie **Spécialité 12 :** Biologie médicale option Pharmacologie **Spécialité 13 :** Biologie médicale option Médecine légale **Spécialité 14 :** Biologie médicale option Médecine du travail **Spécialité 15 :** Biologie médicale option Médecine nucléaire **Spécialité 16 :** Biologie médicale option Médecine préventive **Spécialité 17 :** Biologie médicale option Médecine tropicale **Spécialité 18 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail **Spécialité 19 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine préventive **Spécialité 20 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine tropicale **Spécialité 21 :** Biologie médicale option Médecine du travail et médecine préventive **Spécialité 22 :** Biologie médicale option Médecine du travail et médecine tropicale **Spécialité 23 :** Biologie médicale option Médecine préventive et médecine tropicale **Spécialité 24 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail et médecine préventive **Spécialité 25 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail et médecine tropicale **Spécialité 26 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine préventive et médecine tropicale **Spécialité 27 :** Biologie médicale option Médecine du travail et médecine préventive et médecine tropicale **Spécialité 28 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail et médecine préventive et médecine tropicale	08	Siège de l'Etablissement	
Attachés de laboratoir	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre recounu équivalent	**Les Spécialités :** **Spécialité 1 :** Biologie médicale **Spécialité 2 :** Biologie clinique **Spécialité 3 :** Biologie médicale option Hématologie **Spécialité 4 :** Biologie médicale option Immunologie **Spécialité 5 :** Biologie médicale option Parasitologie **Spécialité 6 :** Biologie médicale option Bactériologie **Spécialité 7 :** Biologie médicale option Virologie **Spécialité 8 :** Biologie médicale option Biochimie **Spécialité 9 :** Biologie médicale option Génétique **Spécialité 10 :** Biologie médicale option Anatomie pathologique **Spécialité 11 :** Biologie médicale option Toxicologie **Spécialité 12 :** Biologie médicale option Pharmacologie **Spécialité 13 :** Biologie médicale option Médecine légale **Spécialité 14 :** Biologie médicale option Médecine du travail **Spécialité 15 :** Biologie médicale option Médecine nucléaire **Spécialité 16 :** Biologie médicale option Médecine préventive **Spécialité 17 :** Biologie médicale option Médecine tropicale **Spécialité 18 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail **Spécialité 19 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine préventive **Spécialité 20 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine tropicale **Spécialité 21 :** Biologie médicale option Médecine du travail et médecine préventive **Spécialité 22 :** Biologie médicale option Médecine du travail et médecine tropicale **Spécialité 23 :** Biologie médicale option Médecine préventive et médecine tropicale **Spécialité 24 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail et médecine préventive **Spécialité 25 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail et médecine tropicale **Spécialité 26 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine préventive et médecine tropicale **Spécialité 27 :** Biologie médicale option Médecine du travail et médecine préventive et médecine tropicale **Spécialité 28 :** Biologie médicale option Médecine légale et médecine du travail et médecine préventive et médecine tropicale	01	Siège de l'Etablissement	

constitution du dossier :

_ demande manuscrite
_ copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme requis
_ copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service
_ copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale
_ extrait du casier judiciaire n° 02 , en cours de validité
_ deux (02) photos d'identité
_ certificat de résidence
_ les certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les taches inhérentes au grade postulé
_ les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dument visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience aquise dans le secteur privé, le cas échéant
_ une copie certifiée conforme à l'original du relevé
_ une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplomés et précisant l'emploi occupé , le cas
_ tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation superieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant
_ tout document relatif aux travaux et études

*les dossiers de candidatures sont envoyés par lettre recommandée avec accusé de reception ou déposés directement auprès de l'Etablissement hospitalier spécialisé Djilali Bounaama rue des frères Halim Douéra contre accusé de réception, dans un délais de 20 jours à compter de la date de l'apparution du présent avis de recrutement.

sont rejetés

Le Jeune Indépendant du 07/11/2015/ ANEP N° 352 129z

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIARET
DIRECTION DE LA FORMATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
NIF : 09 901 401 900 5042

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/2015

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tiaret lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'acquisition d'un Parc Auto pour 05 établissements de la formation professionnelle I.N.S.F.P Tiaret – CFPA (TOURISME ET ARTISANAT Tiaret – AIN EL HADID – SOUGUEUR – MEDRISSA) en deux (02) lots.
- **Lot n° 01 :** acquisition de 05 véhicules utilitaires.
- **Lot n° 02** : acquisition de 03 camions plateaux.

Le présent appel d'offres s'adresse aux concessionnaires : revendeurs et distributeur dûment autorisés pour la vente des véhicules.
Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (D.F.E.P) de la wilaya de Tiaret – route de Frigo – N° de Tél. : (046)42.30.14.
Les dossiers se constituent d'une offre technique et d'une offre financière accompagnés obligatoirement des pièces réglementaires suivantes :

a) L'offre technique comprendra :

1. Copie du cahier des charges dûment signée, datée et paraphée par le soumissionnaire et annexée de ses spécifications techniques.
2. Une copie du registre du commerce.
3. Catalogues et fiche descriptives des véhicules proposés.
4. Engagement du délai de garantie des véhicules.
5. Extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois.
6. Copies des attestations de mise à jour **CNAS, CASNOS**.
7. Copies des bilans comptables indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années visées par les services des impôts.
8. Copie du casier judiciaire n° 03 moins de 3 mois en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
9. Liste, adresse de vente de pièces détachées et engagement de service après-vente.
10- Délégation de signature s'il y a lieu.
11- Copies des références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage.
12. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux déposé auprès du C.N.R.C pour les personnes morales pour l'année considérée.
13. Copie du statut du soumissionnaire pour les personnes morales.
14. Copie du planning de livraison (délai de livraisons).
15. Déclaration à souscrire.
16. Déclaration de probité.
17. Copie du numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire.
18. Copie de certificat d'origine des véhicules (copie de certificat d'origine algérienne des véhicules délivré par la chambre du commerce).

b) L'offre financière comprendra :

1. Lettre de soumission.
2. Bordereau des prix unitaires dûment signé et renseigné par le soumissionnaire.
3. Devis quantitatif et estimatif dûment signé et renseigné par le soumissionnaire.

- Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires que toutes les pièces accompagnant l'offre technique doivent être actualisées.
- Présentation obligatoire des descriptifs et catalogues techniques en couleur – lisible – grand format sur papier photo avec toutes les dimensions.
- Le soumissionnaire est appelé à présenter les descriptifs techniques des véhicules, anonymes et devront porter comme seule indication un numéro d'identification de quatre (04) chiffres correspondant à celui qui sera porté sur l'enveloppe de l'offre technique. Le numéro d'identification du concurrent doit être inséré à l'intérieur d'une enveloppe fermée anonyme .
- Les catalogues du descriptif technique des équipements ne doit pas être paraphé par le soumissionnaire.
- Le soumissionnaire est tenu de présenter un engagement relatif à la nature du produit.
- Lettre de soumission, déclaration à souscrire et déclaration de probité doit être selon modèle ci-joint renseignée, signée, datée et cachetée obligatoirement par le soumissionnaire.
- Les prix doivent être portés en lettres et en chiffres sur le bordereau des prix unitaires.
- Les montants de l'offre doivent être portés en lettres et en chiffres sur la lettre de soumission et au total général du devis quantitatif et estimatif.
- Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou deux lots et être retenu pour un ou deux lots.
- **Classement et ordonnancement des documents :**

Le soumissionnaire doit veiller au classement et l'ordonnancement des documents selon la configuration des deux offres, les pièces non exigées ne seront pas prises en considération durant l'évaluation des offres.
Chaque offre doit être insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la mention « technique » ou « financière » selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme et doivent être déposées à la Direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de Tiaret, sise route de Frigo avec la mention :

Avis d'appel d'offres national ouvert n°……/……
Projet : acquisition de 05 véhicules utilitaires et 03 camions au profit des établissements de la formation professionnelle de la wilaya
LOT N° …… = ……
«SOUMISSION A NE PAS OUVRIR»
A monsieur le Directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Tiaret

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première parution dans la presse nationale ou dans *le BOMOP*, si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12h00.**
L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le dernier jour de la date de dépôt des offres en séance publique à **14h00** au niveau du siège de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tiaret en présence de l'ensemble des soumissionnaires, préalablement informés et souhaitant assister à l'ouverture des plis.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant la période de validité des offres de **cent onze (111) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

***Le Jeune Indépendant* du 07/11/2015/ ANEP N° 352 131**

VERS UN ISLAM AUX LENDEMAINS QUI CHANTENT

Le véritable musulman est humaniste et universaliste: ouvert à toutes les cultures, à toutes les formes de connaissance, il sait être tolérant vis-à-vis de toutes les lois divines et sait prendre dans chaque voie ce qu'elle a de meilleur. L'Islam a suscité l'une des plus belles floraisons, de l'esprit scientifique que le monde ait connues; des mathématiques à la médecine, de l'astronomie à la physique, la culture islamique à rayonné pendant des siècles sur le monde.

Par Cheïkh Tahar Badaoui



DR

L'exemple de l'université musulmane de Cordoue (Espagne) au Xe siècle de l'ère chrétienne, constitue de ce point de vue, un modèle dont il convient de faire revivre l'esprit pour développer à notre époque, les sciences, de telle sorte qu'elles ne servent pas à la destruction de l'homme mais à son épanouissement dans la voie de Dieu. Mais un siècle après, se produit un tournant : les musulmans cessent de progresser comme ils le sont aujourd'hui, et s'enfoncent pour les neuf siècles, suivants dans un état d'arriération dans lequel ils ont trop souvent perdu leu capacité d'agir avec une vision claire et consciente des choses. La décadence, en Islam, commença lorsque la foi perdit sa dimension sociale. Ibn Khaldoun a profondément analysé les raisons de cette décadence : « L'injustice, écrit-il (Al Moukaddima L I chap. 3) détruit la civilisation». « La cause de tous les abus, ajoute-t-il, c'est le besoin d'argent que l'habitude de luxe entretient chez les gens au pouvoir». Nous devons tous prêcher le retour aux sources, qui ne doit pas être un retour aux rites, mais un retour à la vie plénière de l'Islam matinal, ferment à la fois de vie intérieure et d'action libératrice.

REDONNER A L'ISLAM SON CARACTERE UNIVERSEL

I / Point d'inégalités en Islam

1) La nationalité d'un croyant est strictement sa foi

La conception islamique de la vie étant à base de coordination du corps et de l'esprit, il était naturel qu'un lien, très étroit, fut créé entre la religion et la politique, entre la mosquée et la citadelle.

Dans sa conception sociale, l'Islam est communautaire, il préfère la vie sédentaire, il exige la prière en commun orientée dans une direction commune (la Kaaba), la pratique du jeune et des fêtes au même moment pour les fidèles dans tous les points du globe, et la visite de la maison de Dieu (la Kaaba) comme un des principaux devoirs de tout Musulman, homme ou femme.

Il met l'accent sur la responsabilité strictement personnelle et n'oublie pas le développement de l'individualité et organise tous les individus en un seul tout: la communauté Musulmane. La même loi régit tout le monde, quelle que soit la classe ou la région; et, le même chef, le calife reçoit l'allégeance de tous les fidèles du monde.

Lors de la naissance de l'Islam, au septième siècle de l'ère chrétienne, les préjugés de races, de langues, de lieux de naissance et autres, étaient déjà la règle plutôt que l'exception, une notion bien enracinée et devenue quelque chose de naturel. Et il en était ainsi partout dans le monde. L'Islam en classant cette attitude parmi les mauvaises moeurs essaya d'y porter remède.

En effet, les liens unificateurs de la famille, du clan et même de la tribu étaient loin de suffire aux besoins de la défense et de la sécurité dans un monde où l'égoïsme et les convoitises avaient rendu inévitable la guerre de tous contre tous. Aussi les groupements plus grands que les tribus furent-ils parfois bâtis sous la contrainte, par les guerriers et les conquérants mais ils étaient incapables de créer une identité d'intérêts parmi l'ensemble des sujets composant les même groupements, d'autant plus que la désintégration menaçait toujours cette unité artificielle.

Sans entrer dans l'histoire multimillénaire du développement de cet aspect de la société humaine, il suffit de prendre pour exemple notre notion contemporaine de « nationalité «, si incapable apparemment, de servir ce but de protection et de sécurité. Si la nationalité se base sur l'identité de la langue, de la race ou de lieu de naissance, il va de soi qu'elle laissera perpétuellement subsister la question des étrangers; toute nationalité en ce sens, est trop étroite pour pouvoir jamais comprendre les habitants du monde entier, moyennant quoi il y aura toujours risque de conflits, de guerres. Au fond, ce lien de la nationalité n'est pas très sur non plus ; deux frères peuvent être ennemis; et deux étrangers, à idéologie commune, peuvent être amis.

Le Saint Coran rejette toute supériorité pour cause de langue, de couleur de la peau ou autre inéluctable incident de la nature, et reconnaît la seule supériorité individuelle, basée sur la piété- il énonce clairement les principes de la morale exemplaire sur lesquels se fonde le bien être de la communauté musulmane : «Les croyants sont frères, rétablissez la paix entre vos frères! Craignez Dieu afin qu'il vous fasse miséricorde- Croyants, ne vous criblez pas de railleries mutuelles. Ceux qui sont raillés valent parfois mieux que leurs persifleurs. Que les femmes non plus ne s'invectivent pas entre elles. Celles que l'on dénigre valent peut être mieux que leurs railleuses, point ne vous calomniez; point ne vous donnez de sobriquets injurieux. De telles perversions s'allient mal avec la foi que vous professez. Ceux qui ne s'en repentiront pas seront des injustes avérés». « Croyants ! Évitez de vous laisser trop aller aux soupçons ! Il est des soupçons qui sont de vrais péchés. Ne vous épiez pas ! « « Croyants ! Ne médisez pas les un des autres ! L'un de vous voudrait-il jamais se repaître de la chair de son frère mort ? Non, vous en auriez horreur. Ainsi en est-il de qui médit de son prochain. Craignez Dieu ! Humain ! Nous vous créâmes d'un male et d'une femelle pour vous répartir ensuite en nations et en tribus : ainsi vous pourrez vous connaitre entre vous; les plus honorables d'entre vous auprès de Dieu sont les plus pieux. Dieu est si bien informé, si clairvoyant à votre sujet. « (Ste les Appartements/ V.10 à 14).

La communauté de l'idéologie est par conséquent la base de la «nationalité» au sein de l'Islam, qui est lui même cette idéologie. Ne parlons pas des religions qui n'admettent pas le prosélytisme, parmi les religions à l'esprit universel, l'Islam se distingue par ce trait qu'il n'exige pas la renonciation au monde, mais qu'il combine le corps et l'esprit, les deux à la fois. L'histoire montre à quel point les musulmans se sont assimilés cette fraternité supra raciale et suprarégionale; et ce sentiment chez eux n'est pas moins vivant de nos jours.

Remarquons que la naturalisation se pratique maintenant chez toutes les « nations»; mais se naturaliser à une nouvelle langue, à une nouvelle couleur de peau, à une nouvelle patrie, cela ne va pas, sans une certaine renonciation plus ou moins humiliante de sa propre personnalité, voir même de sa religion.

Le Saint Coran condamne cette pratique : « les idolâtres -dit-il, ne cesseront de vous combattre tant qu'ils ne vous auront pas fait abjurer votre religion, s'ils le peuvent toutefois. Or, ceux d'entre vous qui apostasient et meurent en état d'infidélité, ceux là perdront le fruit de leurs oeuvres en ce monde et dans le monde futur (l'au-delà); ils seront voués au feu et y demeureront éternellement « (Ste la vache V.217).

Il s'ensuit qu'en Islam, la nationalité n'est nullement un accident inéluctable de la nature, mais une chose qui dépend seulement de la volonté et du choix de l'individu. En d'autres termes, la nationalité d'un croyant est uniquement sa foi, ses convictions religieuses, sans aucun lien, ainsi étroit soit-il, avec ses origines ethniques, linguistiques, raciales ou géographiques.

L'Islam, en dépit de ceux qui veulent le réduire à une sorte de nationalisme, est dans son fondement, un dogme et une voie générale et universelle, qui ne peut en aucun cas se limiter à une communauté ou une nation privilégiées, ni à un parti, ou un système politique tribale, ethnique ou nationalitaire, est une religion ouverte à tous, sur un pied d'égalité et sans aucune discrimination entre les peuples.

Réduire l'Islam à un nationalisme est contraire à sa nature universelle, mais cela dénote aussi une méconnaissance grave des réalités politiques modernes et des termes dans lesquelles elles s'expriment. Le nationalisme se définit comme le mouvement politique qui revendique le droit pour chaque nation de se constituer en entité politique indépendante. Ce mouvement qui est né et s'est développé dans l'Europe du XIX siècle, a permis à l'Allemagne et à l'Italie, puis aux peuples balkaniques, de se constituer en Etat nationaux indépendants.

Si l'on applique cette définition au Panislamisme, il faudra le définir, n'en déplaise à ses zélateurs, comme l'idéologie selon laquelle l'Islam est un mouvement politique visant à constituer les musulmans à leur tour une entité politique indépendante. De la sorte, l'Islam en tant que religion, au lieu d'être ouvert au monde entier, se trouvera fermé aux non musulmans, cantonné à un peuple et une région délimités et se transformera en un mouvement politique qui, quelque forme qu'il prenne, sera l'ennemi naturel de toutes les autres appartenances ethniques et nationalitaires.

(Suivra)

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA
www.opgibouira.dz

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

Avis d'infructuosité
de l'avis d'appel d'offres N° 032 / 2015

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 et 125 décret présidentiel n° 10 – 236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA, sis à la cité des 1100 logements à BOUIRA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**avis d'appel d'offres n° 032 / 2015** publié dans les quotidiens nationaux الصوت الآخر et **Le Jeune Indépendant** en date du **13.10.2015**, relatif à la réalisation d'un programme de logements public locatifs, qu'après ouverture des plis, les projets suivants sont déclarés infructueux.

Programme complémentaire de 1000 logements publics locatifs inscrit au titre de l'année 2014

Opération	Entreprise et numéro d'identification fiscale (NIF)	Note technique	Lot	Montant de l'offre	Montant de l'offre après correction	Délai	Observations
50 / 200 / 1000 logements à Ahl El Ksar	//	//	Lot : TCE + commerce y compris VRD.	//	//	//	Infructueux Une seule offre reçue
20 / 140 / 1000 logements à Souk El Khemis	//	//	Lot : TCE y compris VRD.	//	//	//	Infructueux Une seule offre reçue

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent. à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA – Cité des 1100 logements à BOUIRA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La Commission des marchés de la wilaya de Bouira est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 07/11/2015 / ANEP N° 351 764**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
DJILLALI BOUNAAMA DE DOUERA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 25

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS DE PARTICIPATION	SPECIALITE ET FILIERE	NOMBRE DE POSTE OUVERT	LIEU D'EXERCICE	AUTRES CONDITIONS
Psychologue Orthophoniste	Concours sur titre	Titulaire d'une licence en psychologie option : orthophonie ou d'un titre reconnu équivalent	Option : orthophonie	02	Siège de l'établissement	
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme de médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Médecine généraliste	01	Siège de l'établissement	
Pharmacien généraliste	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme de pharmacie ou d'un titre reconnu équivalent	Pharmacie généraliste	01	Siège de l'établissement	

Constitution du dossier :
- Demande manuscrite.
- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme requis.
- Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale.
- Extrait du casier judiciaire n° 02, en cours de validité.
- Deux (02) photos d'identité.
- Certificat de résidence.
- Les certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
- Une copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes du cursus de formation
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.

*** Les dossiers de candidatures sont envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposés directement auprès de l'établissement hospitalier spécialisé Djillali Bounaama, rue des Frères Halim Douéra, contre accusé de réception, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution du présent avis de recrutement.**
Au-delà de ces délais les dossiers de candidatures sont rejetés.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant du 07/11/2015/ ANEP N° 352 128

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
DJILLALI BOUNAAMA DE DOUERA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 23

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS DE PARTICIPATION	SPECIALITE ET FILIERE	NOMBRE DE POSTE OUVERT	LIEU D'EXERCICE	AUTRES CONDITIONS
Administrateur	Concours sur titre	Titulaire d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	**Spécialité 01 :** Licence en droit / Licence en gestion / Sciences politiques et relations internationales / Sciences de l'information et de la communication / Sciences commerciales / Finances **Spécialité 02 :** Sciences sociales / Organisation de travail **Spécialité 03 :** Sciences économiques **Spécialité 04 :** Sciences islamiques option : Charia et droit	05	Siège de l'établissement	
Technicien supérieur en informatique	Concours sur titre	Titulaire d'un DEUA dans la spécialité ou d'un diplôme reconnu équivalent	1- Licence en informatique système 2- DEUA en informatique 3- Technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	02	Siège de l'établissement	
Comptable administratif principal	Concours sur titre	Titulaire d'un DEUA dans la spécialité ou d'un diplôme reconnu équivalent	1- DEUA ou technicien supérieur dans les spécialités / - DEUA en comptabilité et impôt / - DEUA en comptabilité et gestion financière des établissements / - DEUA en comptabilité et gestion 2- Technicien supérieur en gestion des stocks : diplôme économie et droit	02	Siège de l'établissement	

Constitution du dossier :
- Demande manuscrite.
- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme requis.
- Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du Service national.
- Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale.
- Extrait du casier judiciaire n° 02, en cours de validité.
- Deux (02) photos d'identité.
- Certificat de résidence.
- Les certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
- Une copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes du cursus de formation
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.

*** Les dossiers de candidatures sont envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposés directement auprès de l'établissement hospitalier spécialisé Djillali Bounaama, rue des Frères Halim Douéra, contre accusé de réception, dans un délai de 20 jours, à compter de la date de la parution du présent avis de recrutement.**
Au-delà de ces délais les dossiers de candidature sont rejetés.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant du 07/11/2015/ ANEP N° 352 130

LIBYE:

L'ONU appelle les parties libyennes à soutenir la formation du gouvernement d'union nationale

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, a appelé jeudi les responsables respectifs de la Chambre des représentants et du Congrès national général à conclure l'accord sur la formation d'un gouvernement d'union nationale pour mettre fin à la souffrance de la population libyenne.

M. Leon, remplacé dans sa mission par le diplomate allemand Martin Kobler, a rappelé dans son dernier rapport devant le Conseil de sécurité de l'ONU lors d'une réunion sur la Libye, qu'au terme de près d'une année de négociations, il était parvenu à arracher un accord sur un gouvernement d'union nationale, soulignant que les participants sont parvenus à "un consensus concernant une liste de six personnes amenées à former un gouvernement d'entente nationale: le Conseil présidentiel ". Bien que cette proposition ait été saluée comme une avancée majeure dans le processus de dialogue, elle a ensuite suscité une forte opposition dans certains milieux, notamment au sein de la Chambre des représentants, en raison de ce que cette dernière a perçu comme une représentation inadéquate de l'Est du pays, en particulier de Benghazi", a expliqué M. Leon, ajoutant qu'au cours des trois semaines qui ont suivi l'annonce du consensus, l'ONU a travaillé intensément avec les parties afin de résoudre ces questions liées à la représentation. Il a en outre rappelé que, malgré le dépassement de la date limite du 21 octobre, les principales parties prenantes n'ont toujours pas signé d'accord politique



ou manifesté formellement leur approbation quant à la composition du Conseil présidentiel. Je l'ai répété à plusieurs reprises devant ce Conseil : il ne peut y avoir de paix viable en Libye sans l'engagement constructif de toutes les parties", a-t-il insisté, soulignant notamment l'importance de la participation aussi bien de la Chambre des représentants que du Congrès national général. M. Leon a affirmé, dans ce dernier rapport, que la majorité des membres de ces deux institutions ont exprimé dans des lettres leur détermination à soutenir le résultat du dialogue inter-libyen. Dans l'intérêt de la défense du processus démocratique et afin de garantir l'unité institutionnelle du pays, je demande instamment aux leaders de la Chambre des représentants et du Congrès national général d'écouter les appels au sein de leurs chambres respectives, ainsi que ceux du peuple libyen, et de renoncer à toute autre tentative et manúuvre visant à entraver le processus démocratique ou à saper les acquis du processus de dialogue", a appelé le Représentant spécial. M. Leon a rappelé que l'accord proposé n'a jamais eu vocation à résoudre tous les problèmes de la Libye, mais a pour but de poser les bases d'une transition politique dans le pays. Il a en outre rappelé aux membres du Conseil l'urgence d'un accord de paix, non seulement pour mettre fin à la souffrance de la population civile, mais aussi pour enrayer la montée du terrorisme et de l'extrémisme dans le pays, à laquelle contribue le conflit actuel. Par ailleurs, l'ambassadeur libyen auprès des Nations unies, Ibrahim Dabbashi, a affirmé jeudi qu'un accord sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale en Libye est "imminent" et pourrait être finalisé d'ici la fin du mois. Lundi dernier, l'Algérie, l'Egypte et l'Italie ont convenu à Alger de poursuivre leurs concertations autour de la crise libyenne à travers les rencontres communes dans le cadre des efforts pour le règlement du conflit dans ce pays par le dialogue inclusif devant aboutir à une décision souveraine impliquant toutes les parties libyennes. A ce propos, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a affirmé que le projet d'accord politique onusien pour le règlement de la crise libyenne est "suffisamment consensuel" et "rassurant", appelant les parties libyennes à "placer l'intérêt du peuple libyen au dessus de toute considération" de manière à "réaliser les aspirations du peuple libyen à une vie digne, à la paix et à la quiétude". La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime de Maammar El Gueddafi en 2011. Deux autorités politiques se disputent le pouvoir depuis l'an dernier, l'une basée à Tripoli contrôlée par des milices et l'autre basée à Tobrouk, dans l'est, la seule reconnue par la communauté internationale.

CRISE EN UKRAINE

L'ONU appelle à un accès sans entrave aux communautés vulnérables

LE CHEF DE L'HUMANITAIRE des Nations Unies, Stephen O'Brien, a appelé jeudi à un accès durable et sans entrave aux populations vulnérables dans les zones de conflit ayant besoin de toute urgence d'une assistance humanitaire dans l'est de l'Ukraine. Je suis venu en Ukraine pour voir par moi-même les conséquences du conflit dans les régions orientales pour les civils qui y vivent et ceux qui ont été forcés de fuir. Alors que l'hiver approche, notre priorité doit être de renforcer rapidement la coordination et la distribution de l'aide aux personnes les plus vulnérables, en particulier les personnes âgées et les personnes malades", a dit M. O'Brien, à l'issue d'une visite de trois jours en Ukraine. Environ quatre millions de personnes dans l'est de l'Ukraine ont besoin d'aide et de protection. Des familles n'ont pas accès aux fournitures et aux services de base, notamment la nourriture, l'approvisionnement en eau potable, et le combustible de chauffage, selon l'ONU. Beaucoup de gens, surtout ceux qui n'ont pas été en mesure de fuir vers des endroits sûrs parce qu'ils sont malades ou âgés, vivent dans des maisons qui, comme je l'ai vu quand j'ai rencontré une femme âgée à Tsentralniye, ont été gravement endommagées par les combats. Les gens ne sont pas en mesure de se déplacer librement pour obtenir une assistance médicale ou gagner leur vie", a souligné le chef de l'humanitaire dans un communiqué. Le Coordonnateur des secours d'urgence a rencontré le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, et des hauts fonctionnaires de l'administration présidentielle à Kiev. Ils ont convenu qu'il était important de renforcer la coordination et le partenariat pour veiller à ce que davantage d'aide puisse être livrée à tous les Ukrainiens dans le besoin, a noté le texte. Dans les régions de l'Est de l'Ukraine, M. O'Brien a rencontré des représentants des républiques autoproclamées de Donetsk et de Lougansk et discuté de l'amélioration de l'accès humanitaire aux personnes dans les zones qui ne sont pas contrôlées par le gouvernement. Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires s'est dit, par ailleurs, persuadé de pouvoir compter sur toutes les parties en conflit pour faciliter la livraison rapide, sans entrave et durable de l'assistance. Nous restons prêts avec nos partenaires à renforcer la livraison de l'assistance et allons commencer à transporter, dans les prochains jours, environ 500 tonnes de couvertures, de nourriture, de fournitures médicales et de matériaux pour réparer des abris, pour la population de la région de Louhansk ", a dit M. O'Brien. Nous devons faire plus pour dire au monde la souffrance humaine dans les zones de conflit, alors que l'attention internationale a largement porté sur la situation militaire et politique", a-t-il ajouté. "Par-dessus tout, la population ukrainienne a besoin de paix et de stabilité.

Syrie

L'ARMÉE RUSSE ANNONCE AVOIR À NOUVEAU BOMBARDÉ LA RÉGION DE PALMYRE

L'aviation russe a annoncé jeudi avoir lancé des frappes près de la ville syrienne de Palmyre pour la seconde fois cette semaine, précisant que les cibles visées étaient éloignées des sites historiques. Les avions russes ont "détruit une importante base fortifiée de l'organisation autoproclamé "Etat islamique" (Daech/EI), incluant un canon anti-aérien et un char, a annoncé le ministère de la Défense dans un communiqué. L'aviation "ne frappe que des objectifs faisant partie de l'infrastructure terroriste et qui sont à très grande distance des monuments historiques", a-t-il indiqué ajoutant que les frappes avaient touché une cible à environ 30 kilomètres de la citadelle historique. En deux jours les pilotes russes ont frappé 263 cibles, a ajouté le ministère notant qu'ils ont notamment visé un stock de munitions près de Maaret al-Numan dans la province d'Idleb appartenant au Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda. Cette base avait reçu une cargaison de roquettes anti-char quelques jours auparavant, selon la même source. Des frappes ont également été menées autour de l'aéroport Neirab d'Alep, près de Racca dans le nord du pays, dans les montagnes de la province de Damas, et sur un camp d'entraînement près d'Al-Musahan dans la province de Deir Ezzor (est).

Turquie

LE PKK MET FIN AU CESSEZ-LE-FEU UNILATÉRAL

Le Parti des travailleurs kurdes (PKK) a déclaré jeudi une fin à son cessez-le-feu unilatéral en Turquie, ont rapporté les médias locaux. L'arrêt unilatéral des hostilités a pris fin en raison de la politique de guerre du Parti de la Justice et du développement et les dernières attaques", a indiqué le groupe dans un communiqué cité par l'agence de presse Firat, qui est affilié au PKK. Le groupe avait déclaré un cessez-le-feu unilatéral le 10 octobre pour éviter, selon le mouvement, des actions armées au cours des élections. Le PKK est désigné comme une organisation terroriste par la Turquie, l'Union européenne et les Etats-Unis. Le gouvernement turc a promis de poursuivre les opérations contre le PKK, après l'élection anticipée. Jeudi, l'armée a déclaré qu'un total de 31 rebelles du PKK ont été tués dans une offensive majeure qui a débuté mardi dans la ville montagneuse de Yuksekova, dans la province d'Hakkari.

VIOLENCES LORS D'UNE MANIFESTATION ANTI-CAPITALISTE À LONDRES

Des affrontements ont éclaté jeudi soir entre police et manifestants anti-capitalistes dans le centre de Londres, où ont défilé des milliers de personnes pour la "Marche des millions de masques". Des affrontements ont eu lieu entre forces de l'ordre et manifestants, divisés en plusieurs groupes, devant le palais de Buckingham et le bureau du Premier ministre David Cameron. 28 personnes ont été arrêtées pour troubles à l'ordre public et trois policiers blessés ont été transférés à l'hôpital, a indiqué la police. La marche avait lieu à l'occasion de la nuit de Guy Fawkes, célébrée chaque 5 novembre en Grande-Bretagne pour fêter l'échec de l'attentat fomenté par ce rebelle catholique, avec d'autres, pour dynamiter le Parlement britannique en 1605, qu'on a appelé par la suite la "conspiration des poudres". Des protestataires ont lancé des feux d'artifice et des bouteilles sur les policiers, dont certains ont été jetés à bas de leurs chevaux, tandis que plusieurs manifestants en sang ont été pris en charge par les secours. Certains manifestants se sont aussi engagés dans le principal quartier commerçant de Londres, autour d'Oxford Street, brisant plusieurs vitrines, alors que de nombreux commerces fermaient leurs portes.



IMAGERIE MÉDICALE

Partenariat entre l'USTO-MB et General Electric Healthcare

UNE CONVENTION de partenariat dans le domaine de l'imagerie médicale a été conclue mercredi à Oran entre l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) et G.E. Healthcare Algérie, la filiale Santé de l'équipementier "General Electric".
L'organisation de stages au profit des étudiants et le développement de modules de formation aux nouvelles technologies de l'imagerie médicale constituent les principaux objectifs ciblés dans le cadre de cette convention, ont indiqué les responsables des deux parties partenaires.
La rectrice de l'USTO-MB, Aïcha Derdour, et le Directeur général de GE Healthcare, Frédéric Camboulives, se sont félicités de la signature de cet accord "gagnant-gagnant", permettant de consolider la formation des jeunes étudiants avec des perspectives de recrutement au sein de cette entreprise ou au niveau des établissements utilisateurs d'imagerie comme les hôpitaux et les centres anti-cancer.
"Il s'agit de la première convention du genre à être signée par G.E. avec un établissement universitaire en Algérie", a relevé M. Camboulives, soutenant que "ce partenariat peut impulser d'autres accords avec les différentes filiales de G.E., telles celles dédiées aux segments Electricité, Pétrole et Aviation".
Il a également rappelé que General Electric est présente en Algérie depuis 40 ans, comptant plusieurs partenariats avec de grandes compagnies à l'instar de Sonatrach (équipements de forage), Sonelgaz (turbines à gaz) et Air Algérie (maintenance de moteurs d'avions) ainsi que dans les domaines de la dessalinisation et de la santé.
"G.E. compte aujourd'hui 700 employés, tous Algériens, dont 120 dans la filiale Santé (GE Healthcare Algérie), répartis à travers les bureaux régionaux d'Alger et d'Oran, alors qu'un troisième sera ouvert début 2016 à Contantine pour la région Est", a fait savoir M. Camboulives.
La cérémonie de signature s'est tenue en présence du vice-recteur de l'USTO-MB chargé de la coopération, Rachid Kessas, et de responsables du département de physique relevant de la même université.
"Ce partenariat est d'autant plus important qu'il intervient dans un contexte marqué par l'acquisition d'équipements d'imagerie de pointe au sein des hôpitaux publics, notamment pour le traitement des pathologies cancéreuses", a relevé le responsable du parcours de Master en physique médicale, Djamel Addi.
"Dans le cadre du Plan national anti-cancer, les besoins en compétences techniques pour veiller au bon fonctionnement des équipements (radiothérapie) iront croissants", a ajouté M. Addi pour mettre l'accent sur l'intérêt du partenariat conclu entre l'USTO-MB et GE Healthcare Algérie.

ABDELMALEK BOUDIAF :

In-Salah aura prochainement son unité de chimiothérapie

Une unité de chimiothérapie pour le traitement du cancer sera ouverte prochainement à In-Salah a annoncé jeudi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

L'ouverture de cette unité permettra d'assurer sur place des prestations médicales liées à la prise en charge de cette pathologie lourde et de rapprocher ainsi les structures de santé des malades de cette région du Grand Sud pour leur éviter les longs déplacements vers d'autres régions pour leurs soins, a indiqué le ministre lors de son inspection de structures de santé à In-Salah. M. Boudiaf a également fait état de l'adoption prochaine, au niveau de l'EPH d'In-Salah et en collaboration avec des structures hospitalières du Nord du pays, de la technologie de la télémédecine couvrant les différentes spécialités médicales et appelée à combler le déficit accusé localement en la matière. Dans le même sillage, il a rappelé l'affectation de 18 praticiens spécialistes à l'EPH d'In-Salah, à l'effet de couvrir les besoins locaux dans le domaine, tout en faisant l'annonce d'autres affectations de praticiens pour In-Salah, parmi la promotion de janvier 2016.
Mettant, par ailleurs, l'accent sur l'importance des opérations de jumelage inter-hôpitaux et permettant d'assurer dans le Sud des prestations médicales spécialisées non pourvues, Abdelmalek Boudiaf a déploré que les initiatives de jumelage demeurent "encore faibles", et dans toutes les spécialités, entre l'EPH d'In-Salah et les autres hôpitaux, avant d'appeler à dynamiser cette opération.
Il a, à ce sujet, annoncé la signature "toute prochaine" d'une convention de jumelage entre l'EPH d'In-Salah et l'hôpital de Béni-Messous (Alger) pour assurer le plus grand nombre possible d'interventions chirurgicales au profit des malades de la région.
Lors de cette tournée d'inspection à In-Salah, dans le cadre d'une visite de travail d'une journée dans la wilaya de Tamanrasset, le ministre de la Santé a lancé le projet d'un hôpital de 120 lits implanté dans la zone de Djoualil. Ce projet, pour lequel a été dégagée une enveloppe de près de 2,4 milliards DA, a été confié pour sa réalisation à l'entreprise nationale Cosider avec un délai de réalisation de 32 mois.
Après avoir inspecté le service d'hémodialyse de l'EPH d'In-Salah, doté de onze (11) appareils, dont 4 sont en panne, M.Boudiaf a fait état de la désignation d'un technicien permanent au niveau de l'hôpital, avant la fin de l'année en cours.
Le ministre a ensuite assisté à certaines prestations assurées au citoyen, au niveau de la salle polyclinique située au quartier Lechrit, dans la périphérie d'In-Salah.

ABDELMALEK BOUDIAF L'A AFFIRMÉ À PARTIR DE TAMANRASSET

Les cas de paludisme enregistrés à travers le pays «importés»

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, jeudi à Tamanrasset, que les cas de paludisme enregistrés à travers le pays sont «importés».
«L'ensemble des cas de paludisme enregistrés à travers le pays sont importés, et aucun nÆest autochtone", a indiqué le ministre, lors de son inspection de structures hospitalières dans cette ville.
Ces cas ont été engendrés suite aux déplacements de personnes vers des pays africains voisins, a-t-il ajouté en assurant que les traitements contre cette pathologie sont disponibles et gratuits et que les actions de veille se poursuivent pour éradiquer les foyers de la maladie.
M. Boudiaf a estimé, par ailleurs, que les structures hospitalières existantes et celles en cours de réalisation permettront à la wilaya d'avoir "une meilleure couverture sanitaire et dÆoffrir des prestations de santé, selon les standards internationaux", aussi bien aux ressortissants algériens qu'aux étrangers se trouvant dans la région.
Lors d'une séance de travail avec les cadres du secteur, le ministre a donné des orientations sur la feuille de route et le nouveau mode de gestion des structures de santé.
Auparavant, M. Boudiaf avait inspecté une maternité de 60 lits au quartier Metnatlet, réalisée au titre du fonds de développement des régions du Sud pour un coût de 257 millions DA et qui attend son équipement pour être mise en service début de 2016.
Cette structure de santé aura un budget propre et sera renforcée en encadrement médical spécialisé et en paramédicaux, afin d'offrir des prestations de qualité, a indiqué le ministre, avant d'inspecter le chantier d'un hôpital psychiatrique de 120 lits au quartier Taberkat.
Inscrit dans le cadre du programme complémentaire de la croissance pour un coût de 1,1 milliard DA, les travaux du projet en question on atteint un taux de réalisation de 40 %, selon sa fiche technique.
Au niveau de l'établissement public hospitalier de Tamanrasset, la délégation ministérielle a écouté un exposé concernant le diagnostic médical à distance concernant un enfant de 14 ans issu de la région frontalière d'In-Guezzam et souffrant de problèmes cardiaques, et ce dans le cadre d'un jumelage entre cet hôpital et le CHU Mustapha Bacha.
Le ministre a, par la suite, lancé le projet de réalisation d'un nouveau siège de la direction de la Santé et de la Population, au quartier Amechouane, avec un délai de 20 mois, appelé à améliorer les conditions de travail des agents du secteur et se rapprocher du citoyen.
Au terme de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya, M. Boudiaf a lancé les travaux de réalisation d'un hôpital de 240 lits, pour lequel a été réservée une enveloppe de 5,7 milliards DA.

Cas de paludisme à Ouargla : situation épidémiologique stabilisée

La situation épidémiologique concernant l'apparition de cas de paludisme au Sud, s'est stabilisée dans la wilaya d'Ouargla, où aucun nouveau cas autre que les 11 signalés en début du mois, n'a été enregistré, a affirmé jeudi le chef de service prévention de la direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya.
Les cas de malades atteints de paludisme, "tous importés" s'est maintenu à 11 personnes, tous pris en charge et dont l'état de santé de la plupart d'entre eux s'est amélioré, puisque sept de ces cas se sont remis de la maladie et ont quitté l'hôpital, a précisé M. Djamel Maameri.
4 cas sont encore maintenus à l'hôpital Mohamed Boudiaf, dont un seul en soins intensifs, a-t-il fait encore savoir.
La commission dépêchée à Ouargla par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour enquêter sur ces cas de paludisme a achevé son travail dans la wilaya, a ajouté le même responsable en signalant qu'elle transmettra dans quelques jours les conclusions de son enquête de terrain.
Ces cas de paludisme, dont le premier avait été décelé à la fin du mois d'octobre dernier, ont été relevés dans la commune d'Ain El-Beida, ainsi que les localités de Bamendil (commune d'Ouargla), Sokra (Rouissat) et Frane (N'goussa).
La même maladie "importée" a touché 67 personnes à travers la wilaya d'Adrar depuis le début de l'année en cours, ont indiqué jeudi des responsables de la direction locale de la santé et de la Population.
Il s'agit de deux cas de ressortissants étrangers (congolais et Malien) et de 65 cas de citoyens algériens atteint par la maladie, de par leurs liens sociaux et commerciaux et de proximité avec des pays du voisinage de l'Afrique subsaharienne, selon l'étude épidémiologique effectuée par une équipe de la direction de la Santé, a fait savoir le chef de service des maladies transmissibles et non transmissibles à la DSP, Mohamed Seddiki.
La plupart de ces cas, soit 39, ont été enregistrés au niveau de la commune frontalière de Bordj Badji Mokhtar, suivie des communes de Reggane et Adrar, a-t-il précisé en signalant que tous ont bénéficié d'une prise en charge au niveau des établissements de santé et se sont rétablis totalement.
Le responsable a appelé, dans ce cadre, à une mobilisation de l'ensemble des partenaires et à une intensification des campagnes de lutte contre les foyers de moustique, vecteur de la maladie, et d'hygiène du milieu.
Il a, par ailleurs, lancé un appel en direction des personnes voyageant vers les pays d'Afrique subsaharienne pour se rapprocher des services de santé afin de bénéficier de traitements médicaux pour éli utiliser, à titre préventif, lors de leurs séjours dans les pays à risques .

20e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

En attente de la nouvelle loi

La vingtième édition du Salon international du livre d'Alger fermera ses portes, aujourd'hui, samedi 7 novembre, au Palais des expositions aux Pins Maritimes, non sans retenir l'annonce du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, sur la mise en application de la loi inhérente au marché du livre, au début de l'année 2016.



En marge de sa visite au 20e Salon international du livre d'Alger (Sila), dans la soirée de ce jeudi 5 novembre, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé à Alger que la loi sur les activités et le marché du livre, adoptée en 2015 par le Parlement, entrera en vigueur début 2016.

Il a précisé que « les textes d'application de la loi relative aux activités et au marché du livre sont en cours de finalisation ». Très attendue par les professionnels, cette nouvelle loi définit la responsabilité des acteurs du marché du livre: éditeurs, auteurs, libraires qui sont directement concernés par l'édition et la distribution du livre. Cette loi vise également à mettre en place une stratégie à même de dynamiser et développer l'industrie nationale du livre ainsi que la création littéraire. A ce titre, le ministre de la Culture a appelé les éditeurs et les médias à investir davantage dans la promotion des écrivains pour « assurer une large audience à la littérature algérienne sur le plan national ». Il a également exhorté les éditeurs à mettre en place des « commissions de lecture » pour éviter les erreurs constatées dans les ouvrages. Mettant l'accent sur le livre pour enfant, le ministre a fait savoir que son département menait des « consultations avec ses partenaires pour finaliser les textes d'application dans la partie relative au livre scolaire. Dans ce contexte, il y a lieu de rappeler que la défaillance de la distribution du livre en Algérie favorise l'édition à l'étranger. De nombreux écrivains algériens se sont tournés au cours de ces deux dernières décennies vers les maisons d'édition étrangères, notamment orientales et françaises. Des romanciers tels Ahlem Mostghanemi, considérée aujourd'hui comme l'une des plus grandes romancières du monde arabe,tentent de s'aligner sur les pas d'auteurs illustres en se faisant éditer par une maison à Beyrouth. Wassiny Laâredj, auteur d'ouvrages édités à Beyrouth, Damas, Amman et Dubaï et plusieurs fois primé, a déclaré que c'est grâce aux maisons d'édition étrangères que les jeunes écrivains algériens se font connaître à l'étranger, notamment en Orient et en France.

Cet écrivain participe à la 20e édition du salon international du livre d'Alger avec son nouveau roman 2084 … Histoire du dernier arabe, il recommande aux jeunes auteurs de s'ouvrir à d'autres horizons pour faire connaître leurs créations littéraires. De son côté, le romancier Amine Zaoui a édité ses ouvrages en Algérie, à Paris, à Beyrouth et dans d'autres capitales arabes où l'industrie du livre est prospère, il estime que ces écrivains se sont tournés vers des éditeurs orientaux en raison des contraintes rencontrées par les maisons d'édition algériennes en matière de commercialisation et de distribution. Il a expliqué que ces dernières ont fini par conclure des partenariats avec des maisons d'édition orientales pour assurer la promotion de leurs publications.

R. C.

PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN 2015

Trois lauréats trois langues

LES ŒUVRES lauréates du Prix Assia Djebar du roman, décernées dans la soirée de ce mercredi 4 novembre, à Alger dans le cadre du 20e Salon international du livre d'Alger, puisent dans l'histoire et la culture algériennes.

Le lauréat Abdelouahab Aissaoui revient dans son roman en langue arabe Sierra de muerte, édité par la Direction de la Culture d'El Oued, sur une période cruciale de l'histoire de l'Algérie. Les faits relatés dans ce roman remontent au début années 1940, période à laquelle les républicains espagnols étaient jetés en prison par le gouvernement Vichy, en pleine Seconde Guerre mondiale. L'écrivain Rachid Boukheroub, primé pour son roman en tamazight, Tislit n ujanim (La poupée de roseaux) édité chez Al Amel, tente de restaurer les traditions et les pratiques sociales ancestrales des habitants de Kabylie dans un contexte socioculturel prônant la modernité. Amine Ait Hadi aborde dans son premier roman en langue française L'Aube au-delà (édition Aden) l'un des plus sanglants massacres perpétrés par le terrorisme dans les années 1990 à travers l'histoire d'une femme, Meriem, témoin de cette période sanglante qui a endeuillé l'Algérie. Ecartelée entre la



cruauté du père, et la résignation de la mère, Meriem tente de choisir un chemin de la vie. Cet auteur a déjà publié deux recueils de poèmes, Aârs moriendi (la consolation des berges) et Poèmes haram. Pour le ministre de la Communication, Hamid Grine, le prix Assia Djebar consacre la « culture du mérite et de la reconnaissance » du talent. De son côté, son homologue de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé que c'est une « première expérience réussie » en Algérie tout en plaidant pour une participation élargie à tous les éditeurs, dans les prochaines éditions. Le ministre a également appelé les médias à une meilleure médiatisation des jeunes écrivains algériens. Le prix Assia Djebar récompense les meilleures œuvres (roman, nouvelle ou récit) publiées en Algérie et par un éditeur de droit algérien, dans les trois langues : arabe, tamazight, français. Institué par deux éditeurs publics: l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag) et l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep), il est doté d'un montant de 1 million de dinars pour chacune des trois catégories. Le Prix Assia Djebar a été créé en hommage à la célèbre romancière algérienne, auteure de nombreuses œuvres et cinéaste, plusieurs fois primée à travers le monde. Assia Djebar, de son vrai nom Fatima Zahra Imalayène, avait fait son entrée à l'Académie française en 2005 occupant, jusqu'à sa disparition, en février dernier, le 5e fauteuil parmi les « Immortels » de la prestigieuse institution.

APS

SORTIR

HISTOIRE
Documentaire Merci pour la civilisation ! réalisé par Nazim Souissi et coécrit avec Zineb Merzouk. Projection, aujourd'hui, samedi 7 novembre. 18h. Maison de la culture de Tlemcen. Regard sur les quatre premières années de la colonisation française en Algérie.

POETE
Hommage à feu Mohamed Ben Smail, auteur d'El Firaq. Aujourd'hui, samedi 7 novembre. 15h. Musée des arts et traditions populaires, Casbah d'Alger.
Conférence Les vieux de mon pays par Bouakaaz Abd El Djalil. Récital chaabi par Mazari.

ARCHITECTURE
Exposition L'art de construire en Espagne du photographe Ricardo Santonja jusqu'au mardi 10 novembre. Des images qui cherchent un nouveau langage visuel pour un dialogue entre le spectateur et l'architecture. Espace Espana de l'ambassade d'Espagne, Alger.

FEMMES
Exposition de peinture 9 femmes en automne. Galerie Rochedi-Centre commercial Zemzem, Sidi Yahia, Alger. Avec Narimène Ghlamallah, Yasmina Saadoune, Fatiha Bisker, Djahida Houadef,Valentina Ghanem, Dida Ouchene, Naïma Lounes, Naïma Doudji, Amal Benghezala.

CERAMIQUE
Exposition La céramique autrement de l'atelier Soupçon d'Art. Avec Rachida et Samia Merzouk et Karim Sergoua. Galerie Ezzou' Art, centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au 12 novembre.

MINIATURE
Exposition Tolérance apprivoisée de miniatures et d'enluminures de Hachemi Ameur. Dar Abdellatif, Alger, jusqu'au vendredi 20 novembre.

PHOTO
6e Festival national de la photographie d'art. Musée d'arts modernes d'Alger, jusqu'au vendredi 20 novembre. Avec des photographes de Constantine: Djihane Benmaghsoula, Hamza Filali, Skander Benmohamed, Sihem Satouh, Sihem Salhi, Khaled Sahour, Abdelkrim Allioui, Samia Filali, Mohamed Amine Medjoudj, Chawki Bouldroua, Djamel Ghazel.

DIB
L'Espace La Baignoire à Alger accueille L'ère sauvage jusqu'au samedi 28 novembre autour du commissaire Mourad Krinah. Exposition collective autour de l'œuvre de Mohamed Dib. Des œuvres créées et présentées lors de la Résidence des Rencontres Dibiennes avec l'association La Grande Maison. Un univers unissant la littérature aux arts visuels avec Hicham Belhamiti, Maya Benchikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djelil, Fethi Hadj Kacem.

AUTOMNE
8e Salon d'automne, jusqu'au samedi 16 janvier. Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

RALLYE RAID INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

Les participants apprécient le tourisme algérien

LES PARTICIPANTS à la première édition du Rallye Raid international d'Algérie «Challenge Sahari» se sont déclarés, à leur arrivée jeudi dans la commune de Labiodh Sidi-Cheikh (El-Bayadh), 4ème étape de cette compétition internationale, «émerveillés» par les grandes potentialités touristiques que recèle le Sud algérien. Fabio, un participant italien, a affirmé que sa participation a été «très bénéfique», car lui ayant permis de découvrir la beauté du Sahara algérien qu'il visite pour la première fois.

«L'itinéraire de la course entre les villes de Timimoune, l'Oasis rouge, et Labiodh Sidi-Cheikh, renferme des paysages féeriques uniques», a-t-il déclaré à l'APS en émettant le vœu d'effectuer à l'avenir des circuits dans la région pour mieux apprécier la beauté naturelle du pays».

Des impressions partagées par sa compatriote Jeanna qui, en plus d'aimer la beauté du Sahara algérien, a dit apprécier les coutumes des habitants du Sud.

La participante algérienne Souad Faidi a, pour sa part, apprécié cette expérience qui lui a permis de côtoyer des gens du Sud du pays et de découvrir les magnifiques facettes de la nature saharienne et des potentialités touristiques innombrables du pays.

Le participant libyen Abdelhakim El-Ghazzaoui s'est, de son coté, félicité de l'organisation de pareilles manifestations internationales qui permettent de vendre le produit touristique algérien.

Initié du 2 au 7 novembre, ce rallye se déroule avec la participation de 142 pilotes et copilotes, issus de 14 pays (Algérie, Italie, Libye, Espagne, Belgique, Qatar, France, Emirats arabes unis, Allemagne, Jordanie, Pays-Bas, République tchèque, Autriche et Norvège) devant parcourir, en six étapes, une
distance globale de 1.770 kilomètres.

RALLYE RAID «SAHARI INTERNATIONAL» D'ALGÉRIE

La 3e étape annulée

LA 3E ÉTAPE du Rallye Raid «Sahari international» d'Algérie, prévue mercredi entre Al-Ménia et Timimoun sur une distance de 250 km (piste et dunes) a été annulée suite à l'important retard pris par le départ de la caravane.

«Après avoir accusé un tel retard, les concurrents allaient sûrement arriver très tard dans la nuit à Tmimimoun» ont estimé les organisateurs avant de «prendre la sage décision d'annuler cette course» a-t-on expliqué à l'APS sur place. C'est la 2e étape annulée sur les trois prévues jusqu'ici, après la première étape, Alger - Laghouat (350 km sur asphalte), non disputée pour des «raisons sécuritaires», notamment, à cause de l'important trafic de poids lourds et de semi-remorques.

Seule la 2e étape, Laghouat - Al-Ménia a été disputée, avec une nette domination des pilotes algériens, ayant monopolisé les trois marches du podium.

Fodil Allahom, sociétaire d'El Mouradia Club, caracole en tête de ce classement provisoire, avec un chrono de 6 heures 39 minutes et 40 secondes, suivi de ses compatriotes Illahoum Benmansour, 2e en 6 heures 49 minutes et 10 secondes et Youcef Rouabah, 3e en 6 heures 51 minutes et 26 secondes. **R.S.**

EL HADI OULD ALI À PROPOS DES JEUX MÉDITERRANÉENS 2021

«Des wilayas limitrophes à Oran pourront abriter des compétitions»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a évoqué, jeudi à Mostaganem, la possibilité pour des wilayas limitrophes à Oran d'abriter des compétitions dans le cadre des Jeux méditerranéens 2021.

Lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Mostaganem, M. Ould Ali a indiqué que son département ministériel demandera au Comité olympique algérien (COA) l'intégration de certaines wilayas voisines à Oran comme Mostaganem pour abriter des compétitions au programme des JM 2021 dont l'équitation.



Le ministre a souligné que son ministère collaborera avec le COA, les autorités locales des wilayas limitrophes d'Oran pour la répartition de certaines disciplines, ajoutant qu'il est possible que des wilayas puissent avoir l'honneur d'y participer à ce rendez-vous sportif de grande envergure internationale et d'une grande importance pour la jeunesse.

M. Ould Ali a affirmé que la wilaya de Mostaganem constitue le réservoir de talents dans différentes disciplines et dispose d'infrastructures sportives l'habilitant à accueillir des compétitions continentales et internationales, notamment le concours international de saut d'obstacles de la catégorie trois étoiles abrité par le club hippique «Haras Hocine El Mansour» de la commune de Kheireddine.

Le ministre a assisté à une partie de la compétition qualificative pour ce concours, abritée pour la première fois par l'Algérie, avec la participation de 153 cavaliers issus de 22 pays dont l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Australie, la Belgique, l'Espagne, la France et la Tunisie, en plus de 70 cavaliers et
cavalières de différents clubs du pays.

Ce concours, qui coïncide avec la célébration du 61ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, est organisé depuis mercredi par le club équestre «Haras Hocine El Mansour» en collaboration avec les fédérations internationale et algérienne d'équitation et la wilaya de Mostaganem, sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le ministre a inauguré, lors de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, des projets relevant de son secteur et posé la première pierre de réalisation d'autres dans les communes de Bouguirat, Stidia, Ain Nouissy et Mostaganem.

TOURNOI DES QUATRE NATIONS DE HANDBALL DE TUNIS

Lourde défaite de l'Algérie face à la Suisse (20-32)

LA SÉLECTION algérienne de handball (messieurs) s'est lourdement inclinée en ouverture du tournoi international des quatre nations, face son homologue suisse sur le score de 20 à 32 (mi-temps : 10-14), en match comptant pour la 1ere journée de compétition disputé jeudi à Tunis.

Le tournoi qui se déroule du 4 au 8 novembre en Tunisie, regroupe quatre équipes: l'Algérie, la Suisse, l'Iran et la Tunisie. Il entre dans le cadre de la préparation des sélections algérienne et tunisienne pour le championnat d'Afrique des nations 2016, dont la phase finale aura lieu du 21 au 30 janvier au Caire.

Le deuxième match de la journée oppose actuellement la Tunisie à l'Iran. Lors de la deuxième journée du tournoi, prévue vendredi, le sept algérien sous la houlette de son nouveau sélectionneur, le revenant Salah Bouchekriou sera opposé à son homologue tunisien. La sélection algérienne composée uniquement de joueurs locaux bouclera sa participation au tournoi par une confrontation face à l'Iran aujourd'hui au Palais des sports d'El-Menzah (Tunis). La sélection algérienne de handball, championne d'Afrique en titre, évoluera dans le groupe «A» à la CAN-2016 aux côtés du Maroc, du Gabon, du Nigeria, du Cameroun et de l'Egypte (pays organisateur). De son côté, la Tunisie a battu la sélection iranienne sur le score de 32 à 23 (mi-temps 14-11). Sylvain Nouet, le coach tunisien, a joué avec tout son effectif qui prépare sérieusement la CAN 2016. Aymen Toumi, le baroudeur de Montpellier à réussi la bagatelle de sept buts, Jallouz (FC Barcelone) a inscrit 4 buts et les autres buteurs sont : Haj Youssef 2, Soussi 2, Alouini 3, Chouiref 2, Hosni 5, Sanai 2, Gharbi 1, Souid 2, Amri 2.

R.S.

RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

Algérie - Suisse 20-32
Tunisie - Iran 32 -23
Aujourd'hui
Palais des sports d'El-Menzah (Tunis)
Iran - Algérie
Tunisie - Suisse.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE TENNIS «SENIORS»

Les Tennismen du GSP dominateurs

LES TENNISMEN du GS Pétroliers Abdelhak Hameurlaine et Mohamed Amine Kerroum se sont qualifiés jeudi pour les demi-finales du championnat d'Algérie «seniors» de tennis, qui se déroule du 5 au 7 novembre au Tennis Club de Boufarik (Blida).

Hameurlaine qui s'est qualifié face à Sid Ali Akili (6-1,6-1) sera opposé en demi-finale à Mohamed Hassan (Tennis Club de Ben Aknoun) qui a battu Aymen Ikhlef (Hamra Annaba) (7-5, 6-3).

Le deuxième demi-finale mettra aux prises Mohamed Amine Kerroum tombeur de Ahmed Ouadane (GSP) (7-6 6-1), à Hichem Yasri vainqueur en quart de finale de Youcef Ghezzal (TCP) (6-1 4-6 6-4).

Chez les dames, les demi-finales mettront aux prises Yassamine Boudjadi (NT Sétif) à Amira Benaissa (HAI SALEM) d'un côté, et Lynda Benkaddour (CSU Oran) à Hanine Boudjadi (NT Sétif) de l'autre côté.

Trente-huit athlètes, dont 17 dames, participent au championnat d'Algérie «seniors» de tennis, du 5 au 7 novembre au Tennis Club de Boufarik (Blida).

Résultats complets des matchs de jeudi :

Simple Messieurs / quart de finale:
Abdelhak Hameurlaine (GSP) b. Sid Ali Akili (GSP) 6-1 6-1
Mohamed Amine Kerroum (GSP) b. Ahmed Ouadane
(GSP) 7-6 6-1
Mohamed Hassan (TCP) b. Aymen Ikhlef (Hamra Annaba) 7-5 6-3
Hichem Yasri (RCBO) b. Youcef Ghezzal (TCP) 6-1 4-6 6-4

Simple Dames / quart de finale:
Yassamine Boudjadi (NTS) b. Alicia Raham (GSP) 6-0 6-0
Amira Benaissa (HAI Salem) b. Fatima Boukezzi (COST2000) 6-1 6-1
Lynda Benkaddour (CSUO) b. Sanna Benkaddour (CSUO) 6-3 6-3
Hanine Boudjadi (NTS) b. Sofia Benhalima (GSP) 6-1 6-2

Double Messieurs / Demi-finale:
Abdelhak Hameurlaine (GSP)- Reda Ouahab (GSP) b. AYmen Ikhlef (Hamra Annaba)
- Yasser Bouchareb (ETS) 6-4 6-3
Mohamed Hassan (TCP)- Ahmed Ouadane (GSP) b. Youcef Ghezzal (TCP)- Hichem Yasri
(RCBO) 3-6 6-2 (17-15)

Double Dames / Demi-finale:
Hanine Boudjadi (NTS)- Yassamine Boudjadi (NTS) b. Sara Boukezzi (COST2000)
- Fatima Boukezzi (COST2000) 6-2 6-1
Amira Benaissa (Hai Salem)- Sofia Benhalima (GSP) b. Bouchra Zitouni (TCP)
- Amina Hassan (TCP) 6-1 6-1.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (FINALE RETOUR) :

Les Usmistes à pied d'œuvre à Lubumbashi depuis hier

Les Rouge et Noir de Soustara affectés certes par la défaite inattendue lors du match aller de la finale à Omar Hamadi, le week-end dernier contre le TP Mazembé, mais loin d'être abattus, se sont envolés hier pour la capitale congolaise avant de rallier Lubumbashi pour disputer la seconde manche qui s'annonce, faut il l'avouer, très difficile pour ne pas dire impossible.



Et pour cause, au-delà du résultat négatif concédé à Alger et des conditions dans lesquelles comme chacun le sait s'est déroulé cette seconde manche vont devoir faire sans les cinq éléments clés et pas des moindres. Le coach Miloud Hamdi aura du mal à composer, en effet, son onze de guerriers sans le capitaine Khoualed , Meftah, el Orfi (suspendus), Mazari et Beldjillai (blessés), rien que cà. Cela dit les Usmistes, étaient loin, hier, d'afficher hier avant leur départ à l'aéroport Houari Boumediene, leur crainte quant à toutes ces défections de taille et tout ce qui les attend comme surprises en terre africaine. Dans ce registre les responsables du TP Mazembé se sont fait le devoir de rassurer les Usmistes quant à l'accueil chaleureux qui leur sera réservé comme pour renvoyer la politesse aux Algérois qui les ont surpris par un accueil grandiose à Alger. Les responsables des « Corbeaux » reconnaissent, en effet, que les Algérois leur ont déroulé « le tapis rouge » au cours de leur séjour dans la capitale algérienne, même s'ils ont fait part de leur regret concernant les jets de projectiles de certains supporters de l'USMA durant la rencontre. Le TP Mazembe, qui s'est félicité de l'accueil des Usmistes, a rappelé que par le passé le TP Mazembé s'est déplacé cinq fois en Algérie et jamais, la délégation du club cher au boss Moise Katumbi en personne n'a été reçue de la sorte. Ce dernier a mis en exergue le geste symbolique mais très fort du président Ali Haddad qui lui a remis en présence du Ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali, un présent aux couleurs du club de Soustara. « L'accueil du club de la Médina fut de qualité », se sont réjouis les Congolais. Ils tiennent à faire pareil chez eux. Ainsi juste après avoir bénéficié d'une journée de repos au lendemain de la défaite lors du match aller, les camarades de Zemmamouche qui se sont remis au travail à Bologhine, étaient en mise au vert à l'hôtel Hilton (Alger) depuis mercredi dernier. Le plus gros du travail a été concentré sur le travail psychologique. Le coach a bien sur axé son travail sur plusieurs variantes pour pallier les absences des joueurs clés cités et notamment dans le compartiment défensif. C'est le cas de le dire pour Mazari qui n'a pas pu récupérer de sa blessure contractée lors du match aller. L'ex-Harrachi d'Oran arrivé cet été chez les Rouge et noir soumis actuellement à un programme spécifique en solo, devrait s'éloigner des terrains pendant une période allant jusqu'à un mois, croit-on savoir. Il sera remplacé par Chafai aux côtés de Benayada, Bedbouda et autre Ferhat sur le flanc droit. Par ailleurs, le milieu offensif Kaddour Beldjilali, blessé aux adducteurs, est « incertain » pour cette seconde manche. En revanche, l'équipe de la capitale enregistrera le retour de son ailier Andria, qui a purgé une suspension d'un match. Force est de reconnaître que ce sera une mission vraiment des plus difficiles pour les Rouge et Noir de renverser la vapeur au Temple des Badianguenas devant un adversaire qui vise un cinquième titre continental pour lequel il a pris une sérieuse option à Bologhine. Le vainqueur de la prestigieuse compétition africaine de clubs, participera à la Coupe du monde des Clubs prévue du 10 au 20 décembre au Japon.

Sam S.

STADE REIMS : DE RETOUR PARMI LE GROUPE

Aissa Mandi rassure Christian Gourcuff

LE DÉFENSEUR international algérien du Stade de Reims Aissa Mandi, de retour à l'entraînement après six semaines d'absence en raison d'une entorse au genou, s'est déclaré jeudi prêt à reprendre du service samedi à l'occasion de la réception du GFC Ajaccio pour le compte de la 13e journée du championnat de France de Ligue 1 de football. «Ca va plutôt bien, je suis content de rejouer et de reprendre l'entraînement avec mes coéquipiers, ça me manquait. Cette blessure m'a fait très peur quand elle est arrivée. J'ai cru le pire, notamment les (ligaments) croisés et j'ai eu de la chance de m'en sortir avec cette entorse du genou, ça me fait relativiser au final», a déclaré Mandi au site officiel du club. «Jouer contre Saint-Etienne ça aurait été prendre un petit risque, il fallait respecter les délais, on a tout fait dans les règles pour que je reprenne dans les meilleures conditions et aujourd'hui je me sens prêt», a-t-il ajouté. Le capitaine du Stade de Reims a contracté sa blessure dans un choc avec un joueur lors de la rencontre contre Angers (0-0) disputée le 24 septembre
2015. Durant son absence, son équipe a enregistré une série de défaites dont la dernière en date face à Saint Etienne (3-0). Le latéral algérien est revenu sur les six semaines de galère passées loin des terrains. «J'étais frustré. Dans la salle de musculation, en séances de renforcement musculaire, je regardais les autres s'entraîner à travers la vitre et j'avais envie d'être avec eux, de faire mon métier et de taper dans le ballon tout simplement. Dans ma jeune carrière, c'est ma première grosse blessure. J'ai connu des petits pépins qui n'ont duré que quelques jours mais ce n'était pas grand chose, ça arrive à tout le monde. Là, un mois et demi, c'est long !», a-t-il confié.
Le défenseur international a faim de ballons et veut aider son équipe à repartir de l'avant dès samedi prochain. «Oui et je ne suis pas le seul ! Il y a Jaba aussi qui était en rééducation avec moi et je peux vous dire qu'il a envie de jouer ce match et de bien le jouer. On a envie d'être à fond pendant 90 minutes et il n'y a que la victoire qu'on va avoir en tête. On souhaite relancer la dynamique et ça passe par un succès. Et si possible un beau succès», a-t-il affirmé. Le joueur algérien figure dans la liste élargie de 32 joueurs dévoilée par le coach national Christian Gourcuff en vue de la double confrontation face à la Tanzanie (14 et 17 novembre) dans le cadre du 2e tour qualificatif à la Coupe du monde 2018 en Russie. Son retour annoncé à la compétition est une bonne nouvelle pour le coach des Verts avant le déplacement à Dar es Salam.

CAN U23 (PRÉPARATION):

Tunisie- Algérie en amical le 16 novembre au stade Chedly Zouiten à 15h00

LE MATCH AMICAL entre les sélections olympiques tunisienne et algérienne de football aura lieu le 16 novembre à 15h00 au stade Chedly Zouiten à Tunis, a indiqué jeudi la Fédération tunisienne de football (FTF). Cette rencontre amicale entre dans le cadre de la préparation des deux équipes en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans, prévue du 28 novembre au 12 décembre 2015 au Sénégal et qualificative aux JO-2016. En prévision de ce match amical, l'équipe tunisienne effectue un stage de préparation du 8 au 16 novembre à Tunis. L'entraîneur tunisien Maher Kenzari a retenu les 25 joueurs. De son côté, les Olympiques algériens entament le 9 novembre un stage au Centre technique de la FAF à Sidi Moussa qui sera ponctué par deux matchs amicaux contre respectivement le CR Belouizdad le 12 novembre au stade 20 août et la Tunisie le 16 novembre à Tunis. Au premier tour de la CAN 2015 (U-23), l'Algérie évoluera dans le groupe B avec l'Egypte, le Mali et le Nigeria. Le groupe A est constitué du Sénégal (pays hôte), l'Afrique du Sud et la Zambie. Les trois premiers se qualifieront aux jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016.

APS

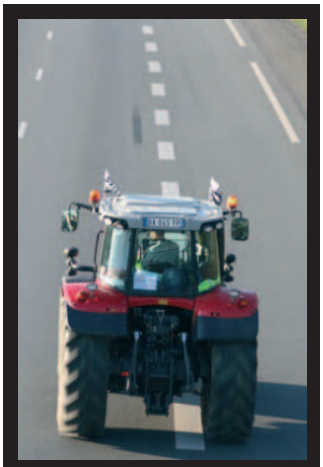
ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2018 (PRÉPARATION) :

Tanzanie - Université de Pretoria en amical

LA SÉLECTION nationale de Tanzanie qui a entamé mardi un stage de 10 jours à Johannesburg (Afrique du Sud) disputera un match amical contre l'équipe de l'Université de Pretoria (Tucks FC) dans le cadre de sa préparation pour la double confrontation contre l'Algérie en qualifications du mondial 2018.Selon le sélectionneur des Taifa Stars Charles Mkwasa, cité par le site officiel de la fédération (TFF), cette rencontre amicale constitue un bon test pour évaluer la forme des joueurs après quatre jours de préparation en Afrique du Sud. Depuis son arrivée à Johannesburg, l'équipe tanzanienne effectue deux séances d'entraînement par jour (biquotidien) au centre sportif Edenvale, précise la TFF. Le coach des Taifa Stars s'est dit «satisfait» des conditions de travail de son équipe en Afrique du Sud, tout en affirmant que le groupe se sont bien et ne déplore aucun blessé. Vingt-quatre joueurs parmi les 28 convoqués prennent part à ce stage d'une dizaine de jours. Le retour au pays est prévu le 11 novembre, soit trois jours avant la réception de l'Algérie le 14 novembre au National Stadium à Dar es Salam en match aller du second tour des éliminatoires du mondial Russie-2018. La manche retour aura lieu trois jours plus tard, le 17 novembre à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. La Tanzanie s'est qualifiée pour le second tour des éliminatoires aux dépens du Malawi (2-0, 0-1). Le vainqueur de la double confrontation entre la Tanzanie et l'Algérie se qualifiera pour le troisième et dernier tour qualificatif qui regroupera 20 équipes, lesquelles seront scindées en cinq groupes de 4. Les premiers de chaque groupe se qualifieront pour le mondial 2018 en Russie.

APS

UN AGRICULTEUR VERBALISÉ POUR AVOIR GARÉ SON TRACTEUR À PARIS, OÙ IL N'A JAMAIS ÉTÉ



L'histoire peut prêter à sourire. Mais l'étrange situation vécue par Jean ne le fait pas rire. Cet agriculteur de 73 ans installé en Ille-et-Vilaine a reçu il y a plusieurs mois une contravention pour avoir stationné avec son tracteur à Paris sans payer, comme le rapporte Ouest-France. Le souci, c'est que Jean n'a jamais mis les pieds à Paris, contrairement à nombre d'éleveurs qui avaient rallié la capitale en tracteur il y a quelques semaines.
L'histoire aurait pu s'arrêter là si l'administration n'insistait pas. «La dame m'a dit qu'elle comprenait bien que je ne pouvais pas aller à Paris avec mon tracteur». Et pourtant, la situation perdure. Selon le quotidien, le Trésor Public menace aujourd'hui de bloquer les comptes bancaires de l'agriculteur s'il ne régularise pas sa situation.

Un camionneur coincé après avoir suivi son GPS



Oups. Le chauffeur du camion avait pourtant cru bien faire en écoutant son GPS qui l'emmenait dans une ruelle de Gond-Pontouvre, dans la banlieue d'Angoulême, pour rejoindre la rue de Paris. Sauf que cette ruelle n'était pas du tout adaptée au gabarit du poids-lourd...
Résultat, raconte Sud Ouest: quand il s'est retrouvé enfin à l'angle de la rue de Paris, et qu'il a voulu tourner pour l'emprunter, il a tout bonnement coincé son véhicule, l'angle de braquage n'étant pas suffisant. Si bien que la rue de Paris est totalement bloquée à la circulation depuis 9h30 ce mercredi matin.
Un dépanneur spécialisé a été dépêché sur place. Il va devoir désolidariser la cabine du camion de sa remorque. Ce qui devrait être réalisé dans la journée. En attendant, évitez le secteur.

Elle porte plainte après que son mari a forcé ses enfants à manger des légumes



Si certains parents estiment qu'il est de leur devoir de donner une alimentation saine et équilibrée à leurs enfants, quitte à devoir les priver de dessert s'ils ne finissent pas leurs haricots verts, d'autres ont une vision différente de l'éducation alimentaire.
Une mère de famille du Sud-Finistère a porté plainte contre le père de ses enfants qui les a obligés à ingurgiter des légumes verts, rapporte Ouest-France ce mercredi.
Pour la mère de famille, il s'agit d'« un acte de violence », d'où le dépôt de plainte auprès de la gendarmerie de Briec. Le quotidien ne précise pas de quelle manière le père a obligé ses enfants à avaler les légumes en question.
La plainte a été classée sans suite par le parquet qui ne l'a pas jugée recevable, n'assimilant pas le fait de forcer ses enfants à manger carottes, haricots, brocolis ou autres choux-fleurs à un acte de violence.

Le saviez-vous

MOYENNE, UN MANGEUR DE VIANDE CONSOMME AU COURS DE SA VIE PLUS DE 7000 ANIMAUX



Selon l'organisation Vegetarian Calculator, Les humains qui consomment de la viande dévorent plus de 7000 animaux dans leur vie, dont 27 cochons, 11 vaches et 2400 poulets.
Plus encore, un mangeur de viande qui vivra à 80 ans consommera 4500 poissons, 80 dindes et 30 moutons.
Les lapins, les canards, les oies, les chèvres, les crevettes et les calmars sont inclus dans le calcul et le total monte à environ 7500.

UN BÉBÉ MORD UN SERPENT, LE REPTILE MEURT



Un bébé brésilien a réalisé un exploit herculéen. Un petit garçon de 17 mois a mordu et tué un serpent qui se trouvait dans le jardin de sa maison, à Mostardas, une ville côtière du sud du pays, rapportait lundi une radio locale.
Lorenzo était en train de jouer dans le jardin familial, dimanche après-midi, dans un quartier habituellement peu fréquenté par les serpents quand sa mère a découvert que l'enfant avait un serpent dans la bouche. L'animal se débattait, tentant tant bien que mal d'échapper à sa victime devenue prédatrice.
Les parents ont dû s'y mettre à deux pour extirper le reptile du bec du bambin, avant de l'emmener à l'hôpital, craignant que Lorenzo n'ait été empoisonné. Mais le diagnostic des médecins les a rassurés : leur bébé s'en est sorti sans morsure venimeuse ni blessure.
En revanche, le reptile, de l'espèce jararaca, est mort. « Il l'a mordu près de sa tête, ce qui a immobilisé le serpent et l'a empêché mordre », a déclaré un médecin au site brésilien G1. « Je pense qu'il a s'agit d'un instinct de self-défense, ou alors il a cru que c'était un jouet », a-t-il ajouté.
Un exploit qui rappelle celui du héros mythologie Hercule, qui tue deux serpents introduits dans son berceau alors qu'il n'a que dix mois.

Nissan commence les tests de sa voiture autonome sur les routes du Japon

Nissan passe à la vitesse supérieure et commence les tests de ses prototypes de voitures autonomes Leaf en conditions réelles.

Quoi de mieux pour tester les aptitudes d'un véhicule autonome que de le plonger au coeur du trafic urbain ! D'après le site officiel du constructeur de voitures Nissan et le site Engadget, le constructeur nippon commence à déployer ses prototypes de voitures électriques intelligentes dans les rues et sur les grands axes des agglomérations de l'Empire du Soleil Levant. Une annonce qui fait suite à la permission délivrée au constructeur par les autorités japonaises à la fin de l'année 2013. Et qui confirme le coup d'envoi de la future gamme de concepts cars autonomes à habitacle transformable, les fameux véhicules IDS, annoncé lors du 44e Tokyo Motor Show.
En faisant rouler ses véhicules sur route et non sur circuit, Nissan souhaite ainsi tester en condition réelle la fonction



"Piloted Drive". Celle-ci est l'une des composantes du pilotage automatique du véhicule autonome, dont une version allégée est déjà embarquée dans les voitures haut de gamme de la marque.
Rappelons que le prototype de voiture autonome de Nissan est basé sur son modèle électrique Leaf, et est développé -pour partie- en partenariat avec la NASA. Ce dernier propose deux modes de conduite, le manuel et l'hyper assisté, à l'intérieur duquel le fameux "Piloted Drive" officie.

Les effets spéciaux aux couleurs des marques débarquent sur Snapchat

LE PETIT FANTÔME BLANC de Snapchat cherche à atteindre son objectif de 50 millions de dollars de revenus pour cette année. Pour ce faire, le réseau social ajoute une énième corde publicitaire à son arc.
Snapchat a trouvé une nouvelle façon de monétiser les millions de vidéos et photos publiées par ses utilisateurs. Et elle est très simple: offrir la possibilité d'ajouter des effets spéciaux animés aux couleurs d'un annonceur, parmi ceux déjà proposés sur l'appli. Ainsi, la société au petit fantôme blanc met à la disposition des marques un nouveau moyen d'adresser ses membres. Leur utilisation reste toutefois à la discrétion des Snapchateurs.

Snapchat cherche comment pérenniser son service

Les premiers à avoir tenté le coup, ce sont les studios de cinéma américain de la Fox qui, pour promouvoir la sortie du film sur Snoopy (The Peanuts Movie), ont imaginé une petite animation, valable uniquement pendant 24 heures sur le service. Ainsi, les utilisateurs de Snapchat ont pu ajouter à leur message de petites animations mettant en scène le célèbre chien et son fidèle compagnon, Woodstock. Selon certaines sources du site américain re/code, les campagnes seraient vendues aux alentours de 500 000 dollars pour les jours de la semaine, 550 000 dollars du vendredi au dimanche et, enfin, jusqu'à 750 000 dollars les jours de fête ou d'événements majeurs aux États-Unis.

Presque quatre milliards de vidéo vues par jour

Et si les sommes d'argent évoquées sont considérables, elles sont à mettre en perspective avec les 12 à 16 millions d'utilisateurs potentiellement atteints par chacune des campagnes. Et les statistiques d'activité de Snapchat ont, elles aussi, de quoi donner le vertige. Selon le site expandedramblings.com, entre mai et septembre 2015, Snapchat aurait enregistré près de 100 millions d'utilisateurs quotidiens,



presque 9000 photos échangées par seconde via le service, peu importe la plateforme (mobile, ordinateur) et pas loin de 4 milliards de courtes vidéos vues par jour. Ainsi, la moindre petite animation promotionnelle bien ficelée pourrait se transformer en une vraie campagne de pub virale et ce, tant sur Snapchat que sur les autres réseaux sociaux par le biais des passerelles existantes. Avec ce nouveau service de publicité mis à la disposition des annonceurs, la société Snapchat, seulement âgée de trois ans, devrait pouvoir atteindre son objectif pour 2015 : 50 millions de dollars de chiffre d'affaires. Ce qui représenterait plus de 16 fois celui de l'année dernière.

Yamaha présente son premier robot pilote

CES DERNIERS temps on entend beaucoup parler des voitures autonomes, mais quid des deux roues ? Yamaha présente la première moto pilotée par un robot, le Motobot. Dans le cadre du Toko Motor Show, Yamaha, le constructeur de moto japonais démontre tout son savoir-faire en dévoilant le premier robot capable de piloter une moto. Ce premier robot pilote humanoïde est baptisé Motobot et est capable de piloter l'engin en ligne droite.

Motobot : le robot pilote de Yamaha

On connaissait les voitures sans pilote, plusieurs grandes entreprises du domaine des nouvelles technologies et de l'automobile sont en train de développer leur projet. On sait aussi que des robots humanoïdes sont en train d'être



développés dans différents domaines. C'est un peu un mélange des 2 que dévoilait Yamaha avec son Motobot. Non, ce n'est pas un nouveau personnage de la série des Transformers, Motobot est un robot humanoïde capable de piloter une moto.
Au Tokyo Motor Show, le constructeur japonais a présenté une vidéo où l'on voit un robot chevaucher une R1, la super sportive de la marque. La moto est identique à celle que l'on retrouverait dans une concession. La seule différence est que de chaque côté les ingénieurs ont installé des petites roues car le robot ne sait pas encore se pencher pour tourner. Le robot, lui, est doté d'une intelligence artificielle et de différents capteurs. Il sait très bien synchroniser ses gestes, on le voit tirer sur l'embrayage avec sa main gauche puis passer la vitesse avec le pied gauche et accélérer de la main droite. Motobot sait garder l'équilibre et même éviter les obstacles devant lui.

Atteindre 200 km/h d'ici 2017

Dans sa configuration actuelle, le robot sait piloter à une vitesse maximale de 100 km/h en ligne droite. Il est également capable de suivre un parcours de slalom à faible vitesse. D'ici 2017, Yamaha annonçait que le robot devrait être capable de piloter sa moto sur un circuit à des vitesses atteignant 200 km/h. Avec ce projet, Yamaha compte ainsi progresser dans la robotique et dans le domaine de la télé métrie soulignait la marque.

TRISTE AUTOMNE POUR L'IPAD D'APPLE



Les ventes en volume et en valeur de la tablette ont chuté de 20% sur un an. Apple a-t-il raison de miser sur l'iPad Pro, disponible en novembre 2015, pour redresser la barre?
L'iPad décline inexorablement alors que les résultats exceptionnels d'Apple illustrent sa très forte dépendance à l'iPhone. Les ventes de la tablette tactile sont passées en-dessous du seuil symbolique des 10 millions d'exemplaires vendus sur un trimestre, de juillet à septembre 2015. En un an, la chute est sévère. Il s'est vendu 20% de moins d'iPad sur les douze derniers mois. En valeur, le chiffre d'affaires générés par les tablettes d'Apple a atteint 4,27 milliards de dollars, soit huit fois moins que les différentes versions de son iPhone (32 milliards de dollars). Même les Mac et les services proposés par Apple (Apple Care, Apple Pay) ou Mac ont fait mieux. Apple a vendu 5,7 millions d'exemplaires d'ordinateurs sur le dernier trimestre, soit 1 million de plus que lors des trois mois précédents.

Le marché mondial des tablettes est à la baisse

Maigre consolation pour Apple: le déclin constant des ventes de sa tablette est à l'image de celui de ce segment de marché qui a diminué fortement au niveau mondial depuis le début de 2015.
Les causes de cette décroissance sont connues et valent autant pour Apple que pour ses rivaux (Samsung en tête). Les consommateurs ne renouvellent pas leur équipement aussi vite que pour les smartphones.
En effet, la tablette est beaucoup moins utilisée. Et surtout, elle se partage au sein de la famille alors que chacun de ses membres ont un smartphone. Du coup, une fois qu'on en a une, on la garde.
De surcroît, Apple a lui même scié en partie la branche sur laquelle repose l'iPad depuis qu'il a rejoint avec l'iPhone 6 Plus et 6s Plus, le camp des smartphones à grand écran (5,5 pouces).

La guerre des prix pénalise Apple et ses prix élevés

Autre raison de cette décroissance des revenus générés par l'iPad: la guerre des prix sur les tablettes continue de faire rage. Les concurrents d'Apple proposent des produits à moins de 250 euros, bien moins chers que le plus abordable des iPad. Amazon va jusqu'à proposer une tablette à prix cassé à moins de 60 euros, qu'il vend aux Etats-Unis par pack de 6.
On comprend mieux pourquoi l'iPad Pro à écran plus large a tenu une large place lors de la récente Keynote d'Apple en septembre 2015. Apple mise gros sur ce produit hybride, à mi-chemin entre tablette surpuissante et PC portable de bureau ultra-léger, au risque de cannibaliser en partie les ventes de ses Macbook Air.
Ce modèle sera mis en vente à partir de novembre 2015.
Les résultats des ventes d'iPad du dernier trimestre seront scrutés à la loupe par les analystes pour y déceler le moindre frémissement d'un retournement de la tendance baissière actuelle.

Questions ? Réponses !

LE BICARBONATE DE SOUDE SOULAGE-T-IL LES BRÛLURES D'ESTOMAC ?



Le bicarbonate de soude, aussi appelé bicarbonate de sodium, est une poudre blanche recommandée pour soulager les brûlures d'estomac. Administré après avoir été dilué dans l'eau, le produit apaise ce symptôme souvent douloureux. C'est le reflux gastro-oesophagien, c'est-à-dire les remontées d'acide chlorhydrique depuis l'estomac vers l'œsophage, qui occasionne les brûlures d'estomac. Le bicarbonate de soude agit en neutralisant cet excès d'acidité en transformant l'acide chlorhydrique en chlorure de sodium.

Une cuillère à café de bicarbonate de soude

Alors, si vous souffrez d'une digestion lourde et de brûlures d'estomac liées à un reflux gastro-oesophagien, diluez, dans un verre d'eau froide, une cuillère à café de bicarbonate de soude — dont la formule chimique est NaHCO3 — soit environ 5 grammes, puis buvez lentement ce mélange. Dans la majorité des cas, l'effet est très rapide. Toutefois, ce remède ne doit pas être utilisé en excès. Évitez de l'absorber plus de deux fois par jour. Il est en outre à proscrire après une opération récente de l'appareil digestif.

Soulager les brûlures d'estomac

Même si elle peut soulager occasionnellement, cette recette ne soignera pas la cause des brûlures d'estomac. Plusieurs facteurs favorisent en effet ce phénomène : une trop forte acidité provoquée par une alimentation grasse, une consommation de tabac et d'alcool, de caféine et de sodas… Alors, pour prévenir ces symptômes désagréables et souvent handicapants au quotidien, privilégiez de bonnes habitudes alimentaires. Et si vos symptômes persistent malgré tout, consultez votre médecin.

La vie produisait peut-être de l'oxygène il y a 3,2 milliards d'années

Les premiers organismes maîtrisant la photosynthèse et produisant de l'oxygène (ces deux capacités n'étant pas nécessairement liées) pourraient remonter à au moins 3,2 milliards d'années. C'est ce qu'indique l'étude d'un jaspe trouvé en Afrique du Sud.



Les archives géologiques du début de l'Archéen, à partir de 3,8 milliards d'années, sont rares et difficiles à interpréter. La vie est peut-être apparue durant cette période, voire avant, pendant l'Hadéen. Mais les indications en ce sens sont sujettes à caution. Dans cette jeune histoire de la vie, l'un des événements majeurs est l'apparition de la photosynthèse. Elle aurait permis, explique-t-on, l'essor d'organismes consommateurs d'oxygène et disposant donc d'une source d'énergie plus efficace.

Cependant, tous les organismes photosynthétiques ne produisent pas d'oxygène. C'est le cas, actuellement, des bactéries pourpres et vertes sulfureuses. Cette photosynthèse anoxygénique a probablement précédé celle des cyanobactéries constructrices de stromatolites. Dater les premiers organismes photosynthétiques est donc un problème qui est en réalité double.

Le taux d'oxygène dans l'atmosphère a commencé à grimper significativement il y a environ 2,4 milliards d'années, au moment de la Grande Oxydation. Des organismes photosynthétiques producteurs d'oxygène existaient donc déjà dans les océans avant cette époque. Des stromatolites, étaient d'ailleurs déjà là il y a environ 3,5 milliards d'années. Mais l'affaire n'est pas si simple à trancher car nous n'avons de preuve qu'ils ont bien été construits par des organismes vivants qu'à partir de 2,7 milliards d'années. Conclusion : la vie pourrait avoir découvert la photosynthèse oxygénique il y a au moins 3,5 milliards d'années... mais ce n'est pas sûr.

Un millième de l'oxygène actuel dans l'océan de l'Archéen ?

Une équipe internationale de chercheurs en géosciences vient pourtant d'affirmer dans un article publié dans Earth and Planetary Science Letters que cette photosynthèse existait probablement il y a au moins 3,2 milliards d'années. Elle fonde cette affirmation sur l'étude, par géochimie isotopique, de roches sédimentaires prélevées par carottages en Afrique du Sud.

Il s'agit en l'occurrence de jaspe, qui est généralement formé de 80 à 95 % de silice. Dans ces carottages, de l'oxyde de fer et du quartz sont aussi présents et des alternances de bandes montrant des épisodes de sédimentation distincts sont visibles à l'œil nu. Certaines bandes, celles contenant les grains les moins fins, se sont formées en eaux peu profondes, agitées par les vagues. L'analyse isotopique de l'oxyde de fer contenu dans ces bandes montre qu'elles n'ont pu se former que dans des couches d'eau contenant une quantité importante d'oxygène. Bien qu'elle ne représente que 0,1 % de la concentration actuelle en oxygène des océans dans les mêmes conditions, cette valeur ne paraît pas explicable, selon les chercheurs, sans la présence d'organismes producteurs d'oxygène.

Ce taux « élevé » d'oxygène dans l'eau est aussi confirmé par des analyses des isotopes d'uranium présents dans le jaspe et qui ont servi à le dater. La quantité d'uranium retrouvée ne s'explique que si elle était présente en solution sous forme oxydée avant d'être incorporée dans la roche sédimentaire.

Bien sûr, comme le soulignent les géochimistes, il ne s'agit que d'une étude portant sur un seul site. Impossible, donc, de conclure que des organismes photosynthétiques oxygéniques étaient alors abondants sur Terre, pas plus que de l'oxygène était déjà présent en quantité notable dans l'atmosphère et les océans il y a 3,4 milliards d'années environ, comme certains indices le laissent penser. Mais cette découverte est consistante avec la présence de stromatolites à cette époque et vient s'ajouter aux faisceaux d'indices ténus permettant d'imaginer que la vie existait déjà au début de l'Archéen.

Criminologie : un test ADN peut-il faire accuser un innocent ?

DANS UNE EXPÉRIENCE où des individus se sont serré la main avant de tenir un couteau, des scientifiques ont retrouvé sur l'arme l'ADN de la personne qui ne l'avait pas touchée. Le risque d'inculper un innocent à tort, en utilisant l'ADN comme seule preuve, a peut-être été sous-estimé jusqu'ici.

Un innocent peut-il être condamné pour un crime qu'il n'a pas commis ? Aujourd'hui, les enquêteurs disposent de différents outils scientifiques pour confondre un suspect et les enquêtes criminelles passent souvent par l'étude des ADN détectés sur les lieux. Au départ, l'analyse ADN nécessitait d'avoir des échantillons de sang ou d'autres fluides corporels. Cependant, grâce aux avancées des biotechnologies, il est désormais possible d'obtenir un profil génétique avec beaucoup moins de matériel et seulement quelques cellules laissées sur place.

Avec une telle sensibilité dans les analyses ADN, le risque d'erreur judiciaire semble accru. Cette possibilité d'incriminer un innocent a pourtant souvent été considérée comme « théorique » et minimisée, l'ADN retrouvé sur une scène de crime ayant une forte probabilité mathématique de provenir d'une personne vraiment présente sur les lieux.

L'ADN donne donc parfois l'impression d'apporter des preuves solides, ce que remet en cause une nouvelle étude de l'université d'Indianapolis parue dans Journal of Forensic Sciences. Ici, les chercheurs ont voulu savoir si le transfert d'ADN par simple toucher entre deux personnes pouvait faire inculper un innocent. Ils ont voulu faire ce test car dans leur laboratoire il arrivait souvent que des échantillons soient contaminés par des profils ADN de personnes qui n'étaient jamais venues au laboratoire, comme les enfants des employés.



Les chercheurs ont donc demandé à des volontaires, par groupes de deux, de se serrer la main pendant deux minutes, puis de tenir un couteau. Les couteaux ont ensuite été analysés et l'ADN recherché.

Il arrive que l'ADN de l'innocent soit détecté sans celui du coupable

Les résultats sont sidérants : dans 85 % des cas, l'ADN de la personne qui n'avait pas touché le couteau avait été transféré en quantité suffisante pour permettre d'obtenir un profil ADN. Et, dans certains cas, la personne innocente était la seule à avoir laissé son ADN, ou bien il pouvait y avoir un mélange d'ADN dans lequel le principal ADN était celui de la personne innocente !

Pour Cynthia Cale, principale auteur de l'article, les experts qui enquêtent sur un crime doivent être conscients que l'ADN d'un innocent peut être détecté sur une scène de crime ; ils devraient en informer les juges et les jurys lors des procédures judiciaires. Elle explique pourtant : « La plupart des articles que j'ai lus sur le transfert d'ADN secondaire disent qu'il n'y a pas vraiment d'impact sur le résultat final ». Or, les résultats obtenus ici prouvent le contraire puisqu'il est possible que le seul ADN retrouvé sur une arme appartienne à quelqu'un qui ne l'a pas touchée, et que l'ADN de celui qui a manipulé le couteau ne soit pas détecté !

Ce risque n'est donc pas seulement théorique. Ainsi, en 2013, en Californie, un homme a été arrêté et détenu plusieurs mois pour meurtre car son ADN avait été retrouvé sur la victime d'un homicide. Mais les charges qui pesaient contre lui ont été abandonnées : des experts ont conclu que son ADN avait pu être transféré à la victime par des ambulanciers lors de transports indépendants aux urgences.

La présence de cellules sur une scène de crime ne prouve donc pas que leur propriétaire est venu sur les lieux, l'ADN peut très bien avoir été apporté par d'autres moyens.

Grands animaux : les baleines sont de vraies amies de l'agriculture...

La raréfaction des grands animaux depuis la fin de l'ère glaciaire, et surtout depuis l'agriculture et la pêche commerciale, aurait considérablement réduit l'apport de nutriments à la surface des océans et sur les terres émergées. C'est la conclusion de chercheurs qui ont quantifié ce transport de fertilisants par les excréments et les cadavres, un moyen de transport jusque-là négligé. La baleine, le saumon et le goéland seraient des assistants trop ignorés de nos cultures...



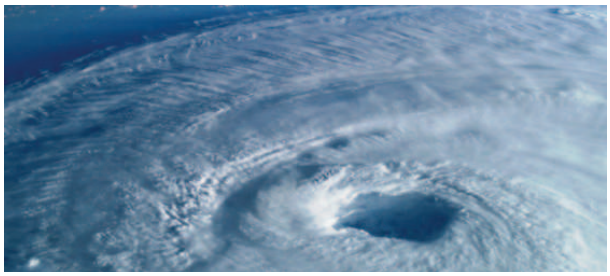
En s'appuyant sur les données connues concernant les populations d'animaux actuels et disparus et en ayant recours à des modèles, une équipe de chercheurs a étudié les animaux sous un angle inédit : le transport de nutriments entre l'océan et les terres émergées. Par leurs excréments et la décomposition de leurs cadavres, ils dispersent en effet de nombreux composés, comme le phosphore, entre les terres et la mer, agissant comme des agents fertilisants. Les excréments des cétacés, par exemple, flottent et essaiment de la matière organique et des minéraux près de la surface tandis que les oiseaux de mer, par leurs fientes, ramènent sur les îles et les continents quelque chose des poissons qu'ils ont mangés. Les saumons, et autres poissons anadromes (ceux qui remontent les rivières), font de même. Longtemps, cette contribution animale a été considérée comme négligeable devant les échanges dus à l'érosion des continents (qui fait couler du phosphore dans les océans, notamment) et à l'action des plantes. Elle serait bien plus importante d'après l'étude menée par Joe Roman, spécialiste des baleines de l'université de Vermont (États-Unis), et ses collègues. Surtout, elle aurait considérablement diminué avec la disparition de la « méga-faune », l'ensemble mal défini d'animaux de grandes tailles qui ont peuplé les terres et les mers mais qui ont disparu.

Naguère, un monde peuplé de géants

Les chercheurs ont quantifié les mouvements verticaux de nutriments assurés par les grands animaux entre la fin de l'âge glaciaire, donc vers douze mille ans avant notre ère, et l'époque actuelle. Leur référence est une époque où existaient « 150 espèces de grands animaux aujourd'hui disparues ». « Ce monde avait dix fois plus de baleines, vingt fois plus de poissons anadromes, le double d'oiseaux de mer et dix fois plus de grands herbivores, comme les paresseux géants et les mastodontes », résume Joe Raman dans le communiqué de l'université du Vermont.
Il s'agit donc d'espèces disparues mais aussi de réductions de populations. Même si la prédation par les Hommes est souvent invoquée dans la disparition de la méga-faune, les premiers chasseurs ne sont pas responsables de toutes les disparitions d'espèces survenues quand le climat s'est réchauffé à la fin de la dernière ère glaciaire. Pour les grands cétacés, en revanche, la chute des effectifs de baleines bleues au cours des derniers siècles est indéniable… Quantitativement, les résultats de leurs calculs, publié dans les Pnas, est étonnant. Par rapport à il y a environ 12.000 ans, les valeurs actuelles sont descendues à :
•8 % pour le transport de nutriments au sein des terres par les animaux ;
•5 % pour le transport au sein des océans ;
•23 % pour le transport du phosphore vers la surface de l'océan par les mammifères marins. Les auteurs indiquent un transfert de 340.000 tonnes par an avant les extinctions et 75.000 aujourd'hui. « 350.000 baleines bleues peuplaient les océans, rappelle Joe Raman. Il en reste seulement quelques milliers » ;
•4 % pour le transfert de nutriments vers les terres par les oiseaux de mer et les poissons anadromes. Initialement à environ 150.000 tonnes par an, il se serait donc réduit de 96 %.
Pour les auteurs, cet apport est probablement important pour les écosystèmes des eaux de surface et des terres émergées. On sait même que l'activité biologique est un facteur influant sur la capacité de l'océan à absorber le gaz carbonique de l'atmosphère, et même que les baleines y jouent un rôle (une étude du même auteur). Joe Raman ne manque pas de rappeler que les Hommes ont eux-mêmes mis en place un transport de nutriments de ce genre quand ils utilisaient les os et la chair de cétacés comme engrais. Il souligne aussi qu'une remise en état de cette circulation est possible si l'on restaure des populations de grands animaux, citant les bisons, et si l'on exploite mieux les populations animales de l'océan, laissant les cétacés tranquilles, par exemple.

La géoingénierie pourrait-elle réduire l'impact des cyclones ?

LES OURAGANS tropicaux tels que Katrina devraient malheureusement se multiplier au cours du XXIe siècle à cause du réchauffement climatique. Selon un groupe de chercheurs, la géoingénierie serait en mesure de réduire cette augmentation. Il faudrait pour cela injecter massivement des aérosols dans l'atmosphère afin d'imiter des éruptions volcaniques comme celle du Pinatubo, survenue aux Philippines en 1991.
John Von Neumann, l'un des géants du Panthéon de l'informatique avec Alan Turing, se serait en grande partie impliqué dans la théorie des ordinateurs dans le but de réaliser des prédictions météorologiques. Cela reste à prouver. Ce qui est sûr c'est que la modélisation numérique du temps et du climat sur Terre à l'aide de supercalculateurs doit beaucoup au physicien et mathématicien anglais Lewis Richardson (1881–1953). Le livre qu'il a publié à ce sujet en 1922, alors qu'aucun ordinateur n'existait encore, a été d'une importance cruciale pour les tentatives ultérieures de modélisation dont l'essor a vraiment commencé après la seconde guerre mondiale, grâce à la conquête spatiale et aux travaux de Verner Suomi sur les satellites météorologiques.
Ordinateurs et modèles numériques ont permis aux membres du Giec de tirer la sonnette d'alarme en ce qui concerne l'évolution du climat au cours du XXIe siècle. La technologie grâce à laquelle l'Homme a vraiment pu commencer à sortir du Néolithique depuis quelques siècles



est pourtant en train de menacer son avenir via le réchauffement climatique dont Homo sapiens est responsable. Ne pourrait-elle pas aussi réparer les dommages qu'elle a causés ? En d'autres termes n'est-il pas possible de faire de la géoingénierie en ce qui concerne le climat ?
La question se pose à nouveau à l'heure où un certain pessimisme se fait jour en ce qui concerne la capacité et la volonté de l'humanité à limiter sa consommation des énergies fossiles, et son rejet de CO2 dans l'atmosphère, afin de maintenir le réchauffement climatique global annoncé en dessous de 2 °C.

Un Pinatubo tous les deux ans pendant 50 ans !

De fait, une équipe internationale de chercheurs en géosciences vient de proposer (comme Bill Gates et d'autres avant eux) d'utiliser la technologie pour lutter contre la formation des cyclones tropicaux qui devraient se faire plus nombreux et plus dévastateurs au cours de ce siècle. L'idée de base n'est pas nouvelle : en 2006, Paul Crutzen, prix Nobel de chimie 1995, avait proposé, avec d'autres scientifiques, d'injecter dans l'atmosphère des aérosols soufrés (ces aérosols peuvent refroidir le climat contrairement à d'autres) afin d'imiter l'impact de certaines éruptions volcaniques sur le climat, telle celle du Pinatubo en 1991. Le 15 juin 1991, aux Philippines, ce volcan avait propulsé jusqu'à 35 kilomètres d'altitude au moins 17 millions de tonnes de sulfates. Dans l'année qui a suivi, les températures ont sensiblement baissé un peu partout sur la planète (de 0,4 à 0,6 °C dans l'hémisphère nord et de 0,4 °C au sud). En effet, le vaste ensemble de nuages contenant des aérosols soufrés qui a résulté de cette éruption volcanique a fait plusieurs fois le tour de la Terre, absorbant les rayons solaires et réduisant la quantité de lumière parvenant au sol.
Comme elle l'explique dans un article publié dans Pnas, l'équipe de chercheurs a voulu tester numériquement le concept de refroidissement artificiel du climat à l'aide d'injection de dioxyde de soufre (SO2), très précisément dans l'optique d'inhiber la croissance du nombre d'ouragans tropicaux du calibre d'Isabel ou de Katrina.
Les travaux conduits par ces chercheurs dans le cadre du Geoengineering Model Intercomparison Project montrent que le concept est scientifiquement crédible. Il serait possible de diviser par deux le nombre de cyclones au cours de la seconde moitié du XXIe siècle si l'on injectait chaque année environ 10 millions de tonnes d'aérosols soufrés dans l'atmosphère pendant 50 ans à partir de 2020. Cela équivaudrait à une éruption du Pinatubo tous les deux ans. Le projet serait bien évidemment coûteux mais réalisable et sans doute moins onéreux que l'impact sur l'humanité de l'augmentation du nombre de cyclones.
Il y a toutefois un écueil que les chercheurs ne dissimulent pas : il est hors de question d'injecter vraiment du SO2 dans l'atmosphère car cela entraînerait une diminution de la couche d'ozone. Il reste donc à trouver un aérosol à l'effet équivalent mais sans cet inconvénient...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim
Tél : (0553).49.32.07

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Location appartement

Loue F3 csb 1er étage
Clôturé. Eau + gaz

Tel : 0554.12.31.44

REMERCIEMENTS

Les familles Maloufi et Aït Hamoudi d'Alger remerciement vivement toutes les personnes ayant compati à leur douleur suite au décès de leur cher et regretté

Farid AIT HAMOUDI,

et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude, et demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

«A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons»

LE JEUNE INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

De quels facteurs dépend la pousse des cheveux ?



La pousse des cheveux dépend de ce que le sang apporte à la racine, donc de notre régime alimentaire. Pour favoriser la pousse des cheveux, on recommande :

·Les protéines soufrées que l'on trouve dans le poulet, la sole, le thon, le fromage, le jaune d'oeuf, les haricots, les lentilles, ou encore les amandes et les pistaches ;

·Les oligo-éléments comme le zinc et le magnésium, que l'on trouve dans la banane, le cacao, les huitres, les crevettes, le jaune d'oeuf, le soja, les céréales, le pain complet...

·Le fer qui se trouve dans les moules, le jaune d'oeuf, les huitres, la farine de soja, les céréales, les amandes et les noisettes...

·Ainsi que les vitamines A, B et C présents dans la plupart des aliments.

La santé de la racine du cheveu est également à prendre en compte. Son développement ne doit pas être bridé par des impuretés qui s'agglutinent à sa base et qui risquent de l'asphyxier.

La vitesse de croissance du cheveu dépend du "programme génétique" de chaque individu et de son ethnie. Ainsi, pour un type caucasien, le cheveu pousse en moyenne d'1 cm/mois, pour un type africain de 0,8 cm/mois et pour un type asiatique, de 1,5 cm/mois.

La pousse du cheveu dépend également des sécrétions des hormones sexuelles véhiculées par le sang.

Enfin, les changements de saisons influent sur la pousse des cheveux. En été, la pousse est dynamisée par le soleil contrairement à l'hiver et l'automne, où tout ce mécanisme est plus en latence.

Les compléments alimentaires naturels à connaître :



Compléments riches en vitamine A, conseillés pour les cheveux très secs et abîmés.
huiles de foie de poissons (morue, flétan), laitance de poissons, pollen, germe de blé.

Compléments riches en vitamine B
levure de bière,
algues marines,
pollen,
germe de blé

Compléments riches en soufre, éliminateur de toxines, conseillés pour les cheveux gras et à pellicules
eau de mer,
algues marines,
pollen,
germe de blé.

Compléments riches en magnésium, conseillés pour les cheveux cassants et ternes
eau de mer,
germe de blé,
farine d'os.



Compléments riches en calcium, conseillés pour la chute des cheveux
poudre d'os, germe de blé, algues, pollen, argile. Compléments riches en oligo-éléments, conseillés pour tous les cheveux
algues marines,
eau de mer,
germe de blé
pollen,
levure de bière,
gelée royale,
argile,
organolysat de poissons.

COMMENT MAQUILLER UNE PEAU GRASSE ?



L'utilisation de maquillage quand on a la peau grasse n'est pas contre-indiquée mais il faut choisir des produits adaptés. Utiliser une crème teintée ou un fond de teint très couvrant ne fera qu'empirer la situation en provoquant des poussées inflammatoires et en favorisant l'apparition de toutes sortes d'impuretés comme les points noirs. Mieux vaut choisir un fond de teint léger ou un fond de teint minéral qui absorbe l'excès de sébum par sa texture poudre. A privilégier : les produits portant la mention "non comédogène".

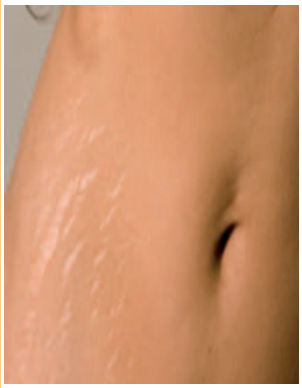
Ma peau grasse au soleil

Si le soleil procure une amélioration de l'état de la peau, ce n'est que provisoire. Il s'ensuit souvent une recrudescence de la production de sébum et de boutons. Pour éviter cet effet rebond, il faut utiliser une protection solaire adaptée, non comédogène et minérale.

Peau grasse et alimentation

On entend souvent qu'une alimentation importante d'aliments gras et sucrés (charcuterie, bonbons…) entraine une recrudescence de sébum. Pourtant, il n'y a pas de lien prouvé entre ce type d'aliments et la peau grasse. Quoi qu'il en soit, une alimentation équilibrée et raisonnable ne peut être que bénéfique pour la santé.

Comment prévenir et traiter les vergetures ?



Les femmes devront donc être particulièrement vigilantes à bien hydrater leur peau pendant les périodes de changements hormonaux : à l'adolescence, à la ménopause et au cours de la grossesse. Une bonne hydratation permettra d'assouplir l'épiderme.

"Les soins anti-vergetures qui contiennent des générateurs de fibres vont augmenter l'épaisseur de la peau. Ils sont donc intéressants de ce point de vue. En cas de grossesse, privilégiez les soins anti-vergetures qui activent les fibroblastes et le collagène. Pour savoir si un soin va être efficace, rechercher dans les résultats cliniques le nombre de fibres avant et après utilisation" prévient le directeur de la recherche Guinot. "Par contre, les vergetures sont comme de véritables cicatrices à la surface de la peau et quand elles sont installées, on ne peut pas les effacer à 100 %. Mais on peut toutefois les atténuer.

Un massage au niveau de la vergeture va irriguer la zone et faire circuler le sang. Bien sûr, si vous optez pour des soins anti-vergetures booster de collagène et ultra-hydratants, vous allez atténuer l'aspect de la vergeture, mais aucun soin ne peut la faire disparaître".

Gâteau aux amandes

Ingrédients

- 500g d'amandes
- 250g de sucre en poudre
- 1 sachet de levure pâtissière
- 2 œufs
- Sucre glacé pour garnir



Les étapes

- Emonder les amandes et sécher les dans un linge propre.
- Faire griller les amandes dans le four pendant 5 minutes.
- Moudre les amandes dans un moulin avec le sucre en poudre.
- Mettre les amandes moulus dans un saladier, ajouter la levure, les œufs, bien mélanger, former de ce mélange des petites boules de la taille de cerise.
- Tremper ces boules dans le sucre glacé et placer-les dans les caissettes de papier à pâtisserie, disposer-les sur une tôle recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.
- Faire cuire dans un four moyennement chaud, (faire cuire le dessous des gâteaux en plaçant la tôle directement sur le feu du four jusqu'à ce que les gâteaux explosent ensuite en cuire la figure des gâteaux).
- Conserver-les dans une boîte bien fermée.

Quiche aux légumes

Ingrédients

Pâte :
10 c à soupe de lait
10 c à soupe d'huile neutre
2 oeufs
1 paquet de levure chimique, environ 7 gr
Un peu de sel
Farine selon le mélange
Farce :
1 bottes d'épinards
2 carottes
3 courgettes
1 oignon
2 tomates
2 gousses d'ail
200 gr de viande hachée
Un peu d'huile
Un peu de sel et poivre noir
Garniture :
3 oeufs
1 verre de lait, environ 50 ml
3 c à soupe de farine
Un peu de sel
Pour décorer :
Un peu de fromage râpé



Les étapes

Faire cuire les épinard dans l'eau salée . Retirer du feu et égoutter.

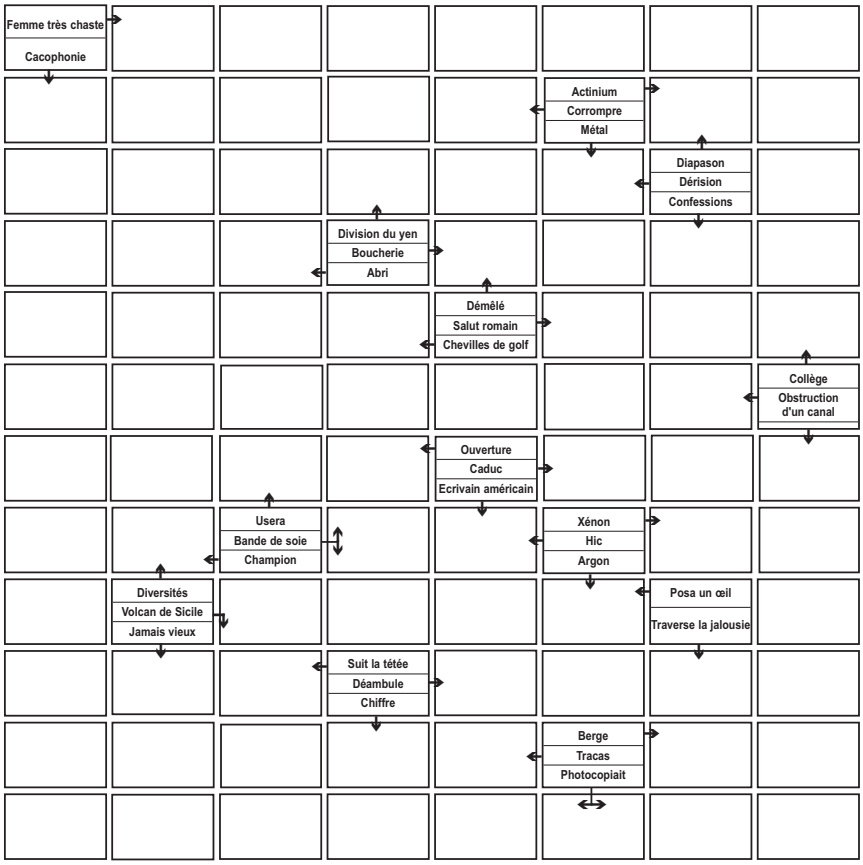
Entre temps, préparer la pâte en mélangeant tous les ingrédient la farine jusqu'à obtention d'une pâte qui ressemble à la pâte brisée.

Étaler cette pâte sur un moule et faire cuire à blanc environ 15 minutes.

Pour la farce, dans une poêle, mettre un peu d'huile oignon carottes courgettes tomates ail sel, poivre noir et laisser mijoter quelques minutes , puis ajouter la viande hachée et laisser cuire environ 30 minutes. Ajouter les épinards et bien mélanger le tout.

Battre les oeufs , le lait, la farine un peu de sel , puis ajouter à la farce , bien mélanger et garnir la pâte , puis saupoudrer de fromage rapé et remettre au four pendant 20 à 25 mn ça dépend du four.

Mots fléchés n° 1419



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1418

Horizontalement

AVEUGLER
VANNE - MU
ART - LISE
NIECES -E

TORE - SUS
AL - LEUR -
GENER - NP
E - ERIGEE

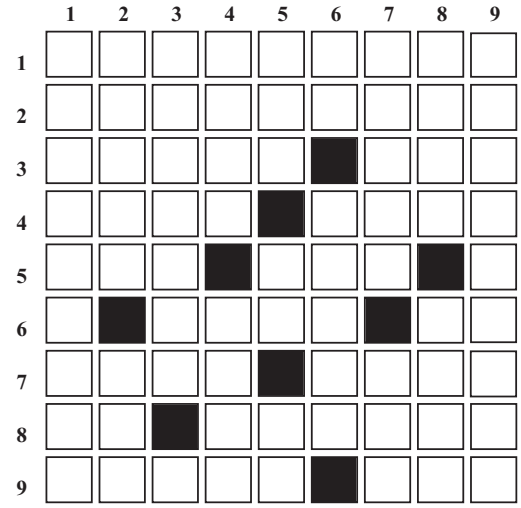
UBU - NA - S
SOFA - IFE
EU - INNEE
- CARIEES

Verticalement

AVANTAGEUSE -
VARIOLE - BOUC
ENTER - NEUF - A
UN - CELER - AIR

GELE - ERIN - NI
L - ISSU - GAINE
EMS - URNE - FEE
RUEES - PESEES

Mots croisés 9/9 n° 1419



HORIZONTALEMENT
1. Dresseras l'un contre l'autre - 2. Conviction - 3. Vociférer - Echine - 4. Services gagnants - Poids à jeter - 5. Indiscutable - Propulsés - 6. Crochet de boucherie - Grade - 7. Terme d'exclusion - Versant à l'ombre - 8. Nota bene - Cesse - 9. Monnaie de l'Equateur - Situation.

VERTICALEMENT
1. Circonstances - 2. Distingué - Roi de théâtre - 3. Litanies - 4. Défalques - Vedette - 5. Titre anglais - Mesure de vitesse - Degré de gamme - 6. Agent de liaison - Clarté - 7. Raboteux - Bouche d'oiseau - 8. Talus - Avaria - 9. Monnaies romaines.

SOLUTION N° 1418

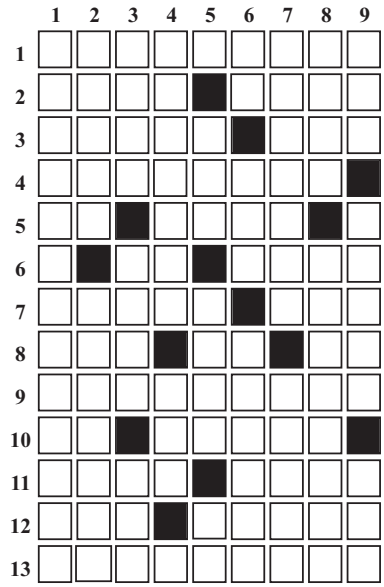
HORIZONTALEMENT

DEBOITEES
ECOS - ENTE
POISSER - R
R - SUA - API
ILE - SACRE
MIRA - HIER
EMIGRANT -
REE - ANEES
AS - PIERRE

VERTICALEMENT

DEPRIMERA
ECO - LIMES
BOISERIE -
OSSU - AG - P
I - SAS - RAI
TEE - AHANE
ENRACINER
ET - PRETER
SERIER - SE

Mots croisés 9/13 n° 1419



HORIZONTALEMENT
1. Brillant - 2. Mer de l'océan Indien - Protection - 3. Passionné - Après un numéro - 4. Membre du gouvernement - 5. Existes - Gâteux - 6. Indication d'origine - Travers - 7. Appelées - Fastidieuse besogne - 8. Ecole de cadres - Premier de la liste - Epuise l'agenda - 9. Chancelante - 10. Petite soudure - Fixée solidement - 11. Montrer sa joie - Qui a abusé des spiritueux - 12. Filet lumineux - Armer de voiles - 13. Laudative.

VERTICALEMENT
1. Produits du potager - 2. Chamboulements - Premier - 3. Cours français - Situation ou condition - Eau espagnole - 4. Abject - Vieux bovidé - 5. Ford en fut président - Supporté - Soldat américain - 6. Largeur d'étoffe - Mieux que l'express - Vaisseau - 7. Goût - Fils d'un frère - 8. Menace en l'air - Dépressions volcaniques - 9. Il doit être précis - Nappe de filets de pêche - Moment historique.

SOLUTION N° 1418

HORIZONTALEMENT

CHACHACHA
HUILE - ROI
EGEE - TIRS
NO - AMASSE
A - ANAR - JE
PAR - IDEE -
ABCES - NUL
NA - POUF - I
- TRANSIES

ETERNELLE
TOISE - ELU
AIN - ETRES
TRESSE - SE

VERTICALEMENT

CHENAPAN -
ETAT
HUGO - ABATTOIR
AIE - ARC -

REINE
CLEAN - EPARS
- S
HE - MAISONNEES
A - TARD - USE
- TE
CRIS - ENFILER -
HORSJEU - ELLES
AISEE - LISEUSE

SODUKU 148

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

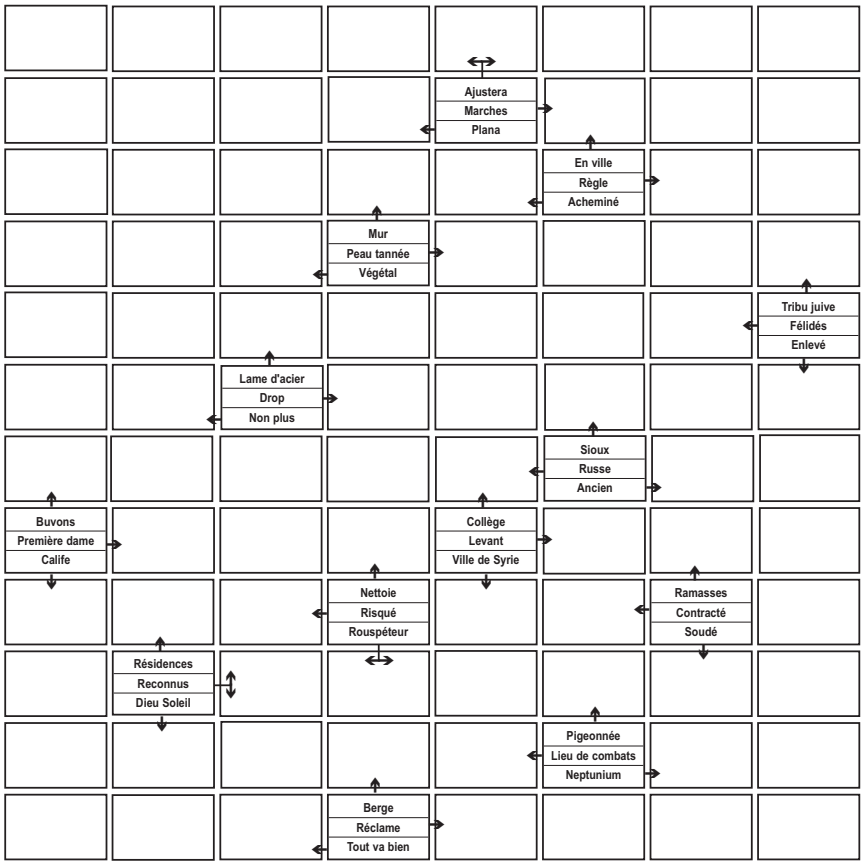
		8	3				7	
3				9			8	
4	2				7		3	
5				6		4		3
			5		9			
7		4		1		8		9
	5		6				4	
	8	7		3				6
		6	6		5	3		



SOLUTIONS

4	1	3	2	9	6	5	7	8
5	9	2	3	8	7	1	6	4
6	7	8	4	1	5	2	3	9
2	5	7	9	4	3	6	8	1
8	6	9	7	2	1	3	4	5
1	3	4	5	6	8	7	9	2
7	8	6	1	5	9	4	2	3
3	2	1	8	7	4	9	5	6
9	4	5	6	3	2	8	1	7

Mots fléchés n° 1372



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1371

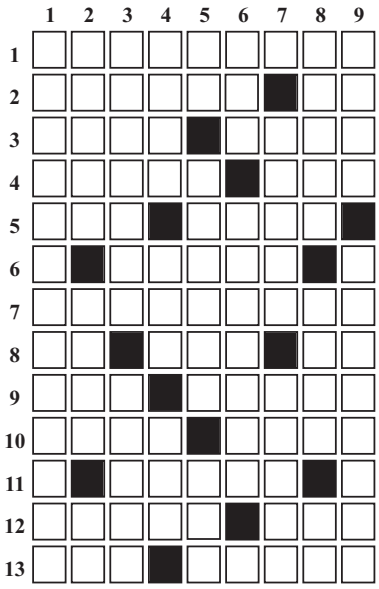
Horizontalement

EVOLUENT
SURE - RIO
CLIVES - U
AGEES - OR
RALE - TUT
RI - SOSIE
ERE - NA - S
- EMMURA -
R - MU - SIR
ACERE - DA
PAS - USER
TRAC - IRE

Verticalement

ESCARRE - RAPT
VULGAIRE - CAR
ORIEL - EMMELA
LEVEES - MUR - C
U - ES - ONU - EU -
ERS - TSARS - SI
NI - OUI - AIDER
TOURTES - RARE

Mots croisés 9/13 n° 1372



HORIZONTALEMENT

1. Détériorées - 2. Fait quitter en masse - Pascal - 3. Détester - Possessif - 4. Partir - Article défini - 5. Fête au village - Poissons - 6. Enduisit d'une préparation colorée - 7. Situées sur le côté - 8. Un tiers - Musette - En les - 9. Récipient de labo - Ensemble de la production d'une vigne - 10. Mèches rebelles - Mettre ensemble - 11. Récipient en verre - 12. Singe d'Amérique - Brillé - 13. Mémorisa - Crèvent l'écran.

VERTICALEMENT

1. Réinséreras - 2. Goba - Ville de Syrie - Non divulgué - 3. Marteau en bois à deux têtes - A l'ouest de la Chine - 4. Brun-rouge - Venus au jour - Sous la - 5. Bouquiné - Très justement - Ceux-là - 6. Terme de volley-ball - Suceur de sang - 7. D'un bout d'intestin - Maison avec jardin - 8. Rapières - Général américain - Ville de fouilles - 9. Marque l'absence - Opprimés.

SOLUTION N° 1371

HORIZONTALEMENT

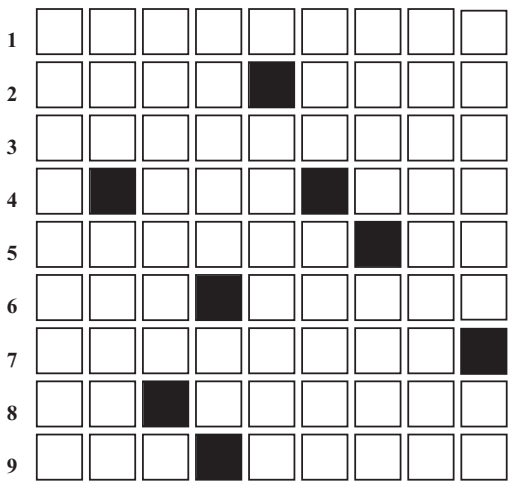
NB - EPERON
TATAI - EST
EVINCE - SE
SENT - TUAS

VERTICALEMENT

DETERMI-
NANTES
ECHOUAGE -
BAVE
CLANS - NOE -
TIN
OUI - ELON-
GEANT
US - TSAR - APIC
- VETO - SERIE
- ET
R - OIES - AERE
- U
INFLUENT - OSSA
ROUE -
RASANTES

DECOUVRIR
ECLUSE - NO
THAI - TOFU
EON - TOILE
RUSES - EU -
MA - LASSER
IGNORE - NA
NEON - RATS
A - EGAIE - A

Mots croisés 9/9 n° 1372



HORIZONTALEMENT

1. Personnes serviles - 2. Grivoise - Pour la main - 3. Etat de prisonnier de guerre - 4. Acide biologique - Piquant - 5. Asséchées - Note de musique - 6. Courroux ancien - Eprouves une souffrance - 7. Institution - 8. Dieu du Nil - Donne par testament - 9. Petite société - Passe au tamis.

VERTICALEMENT

1. Palmiers - 2. Indice pour photographe - Stop - 3. Rafistolée - 4. Malaxé - Chlore - 5. Insensés - 6. Train à grande vitesse - Antilope - 7. Caches - Sans exception - 8. Rends officiel - 9. Monuments - Réfléchi.

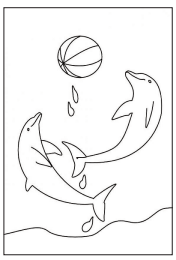
SOLUTION N°1371

HORIZONTALEMENT

PROMESSES
REMISE - PI
EPI - TCHAD
DOTA - HATA
AS - CRANE -
TESTE - TRO
EREINTE - S
U - AVEREES
ROUE - ISSU

VERTICALEMENT

PREDATEUR
REPOSER - O
OMIT - SEAU
MI - ACTIVE
EST - RENE -
SECHA - TRI
S - HANTEES
EPATER - ES
SIDA - OSSU





soduku 101

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

8	9							3
			3			9	6	
			9			7		8
	3		1		2			5
				9				
7			6		4		8	
3		5			6			
	1	9			8			
2							1	4

SOLUTIONS

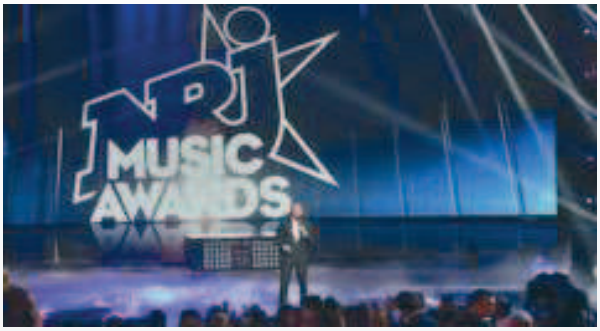
9	4	2	6	3	5	7	8	1
1	6	7	8	9	2	4	5	3
5	3	8	1	7	4	9	2	6
8	2	1	3	4	7	6	9	5
6	7	9	5	2	1	3	4	8
3	5	4	9	8	6	1	7	2
7	9	5	2	1	3	8	6	4
4	1	6	7	5	8	2	3	9
2	8	3	4	6	9	5	1	7

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20:55 NRJ Music Awards 2015



Au cours de cette dix-septième édition depuis le Palais des festivals et des congrès de Cannes, l'animateur reçoit de nombreux artistes venus chanter, remettre ou recevoir des prix dans diverses catégories. Pendant plusieurs semaines, les internautes ont pu voter pour leurs favoris. Mais le NRJ Music Award de la chanson francophone de l'année sera déterminé en direct par les votes des téléspectateurs. Parmi les invités présents ce soir, Mylène ...

20:58 Quand vient la nuit



A Brooklyn, Bob Saginowski, personnage simple et généreux, est le modeste barman d'un des établissements qui servent, notamment, à faire circuler en toute discrétion l'argent sale du crime organisé. Un soir, le bar où il travaille, tenu par son cousin Marv, un homme irascible, est braqué par deux hommes armés et masqués.

20:55 NCIS : Los Angeles



Callen et ses collègues se penchent à nouveau sur l'affaire du pétrolier d'Arkady Kolcheck, mystérieusement disparu avec plus de cent millions de dollars de pétrole dans ses soutes. Des membres de l'équipage ont été découverts morts sur une plage. Callen et Hanna vont perquisitionner la maison d'Arkady où ils apprennent qu'il s'est enfui avec plusieurs passeports.

20:55 Les Grosses Têtes



Humour, bonne humeur, culture et surprises en tout genre sont au programme de cette soirée au cours de laquelle chacun pourra s'amuser à défier les Grosses Têtes en répondant aux questions concoctées par Laurent Ruquier. L'animateur est entouré de Christine Bravo, Caroline Diament, Chantal Ladesou, Pierre Bénichou, Bernard Mabille, Steevy Boulay, Florian Gazan, Titoff, Jérémy Ferrari, Laurent Baffie, Philippe Geluck et d'Isabelle Mergault. Ces Grosses Têtes sont rejointes par Roselyne Bachelot, Michel Leeb, Daniel Russo, Shirley et Dino et par Eric ...

20:50 Commissaire Magellan - Le maître des illusions



Alexandre Kremer, un illusionniste mondialement reconnu, achève sa tournée à Saignac, la ville où il a fait ses débuts. Quelques jours avant la représentation, le magicien participe à une fête organisée en son honneur par d'anciens camarades de classe dans le gymnase du lycée où il a suivi sa scolarité. Peu de temps après la soirée, Alexandre est retrouvé mort. Le commissaire Magellan mène l'enquête, pour tenter de déterminer qui, parmi ses anciens amis, aurait eu intérêt à ...

21:00 Secrets d'histoire



Ce second volet nous entraîne à Versailles, le 1er septembre 1715. Dans sa chambre, au centre du somptueux château, Louis XIV, 77 ans, se meurt. C'est l'un des plus longs règnes de l'Histoire. De ses maladies à ses funérailles grandioses, de la bataille rangée autour de son testament à son bilan contesté, sans oublier les frasques de la Régence qui s'annonce, Stéphane Bern dévoile ce qui fut le dernier « grand spectacle » du monarque.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:30	12:13	15:04	17:30	18:50
CONSTANTINE	05:34	12:17	15:10	17:36	18:55
ALGER	05:49	12:31	15:23	17:49	19:09
OUARGLA	05:37	12:22	15:23	17:48	19:03
CHLEF	05:55	12:38	15:32	17:57	19:16
MOSTAGANEM	05:58	12:43	15:38	18:04	19:23
ORAN	06:03	12:46	15:40	18:06	19:24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5315 - SAMEDI 24 MOUHARRAM 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	25°	11°
Oran	26°	14°
Constantine	20°	10°
Ouargla	26°	13°

PRÈS DE 20 000 ENFANTS SANS DOMICILE FIXE

L'urgence d'une prise en charge

L'heureux dénouement de l'affaire du kidnapping du petit Amine Yarichéne, libéré grâce à une minutieuse enquête menée par la Gendarmerie nationale, ne doit pas faire oublier les souffrances des enfants en difficulté, confrontés aux dangers d'enlèvement, de séquestration et d'agressions dans de nombreux quartiers.



DR

On pense aux enfants sans domicile fixe (SDF) qui peuplent les rues de nombre de villes algériennes, et qui peuvent à tout moment être kidnappés ou maltraités. En 2012, le ministère de la Solidarité nationale a annoncé qu'ils étaient 11 000 enfants sans domicile fixe à errer dans les rues algériennes, précisant que ce chiffre a été établi en 2012. Le nombre aurait augmenté avec le rythme des expulsions de familles de leur logement et, avec, la déperdition scolaire, d'après une source proche de ce département ministériel.

Ils seraient, aujourd'hui, près de 20 000 enfants SDF dans la rue. L'augmentation du nombre d'enfants sans domicile fixe est constatée pendant les patrouilles nocturnes faites par plusieurs structures, dont le Samu social qui multiplie les efforts pour venir en aide à cette frange de la société. Cependant, ces structures ne peuvent aller au-delà des moyens matériels disponibles et le problème des enfants SDF, malgré tous les efforts consentis, est toujours là, allongeant la souffrance des enfants en difficulté.

«En chacun de ces enfants je vois un éventuel petit Amine», dit un passant, faisant allusion au kidnapping de Amine Yarichéne. Le danger guettant ces enfants est quotidien, comme celui d'être enlevés, d'être percutés par une voiture ou agressés. La nuit, nombreux parmi ces enfants passent la nuit dans des jardins publics ou à même la chaussée. Certains font partie de ceux des familles expulsées de chez elles, d'autres hantent les rues, seuls. Pour subvenir à leurs besoins, ils vendent des cigarettes ou d'autres produits. D'autres font dans la mendicité. Abdelhamid est un enfant de 11 ans rencontré aux alentours de la Grande Poste, au centre d'Alger. «Je vis dans la rue depuis une année et je me débrouille en vendant des cigarettes et en essuyant les vitres des voitures de passage», nous dit-il, mais tout en refusant de relater son histoire.

F. Sofiane

TRAFIC DE DROGUE DANS LES MILIEUX JUVÉNILE À BEJAÏA

La police appelle les parents à la vigilance

PAS MOINS de 300 comprimés de psychotropes de type «Ecstasy» ont été saisis par la brigade anti- stupéfiants de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya au courant de la semaine passée. C'est ce qu'a annoncé M. Adel Boumaârafi, chef de la police judiciaire par intérim à la Sûreté de wilaya, lors d'un point de presse qu'il a animé au siège de la Sûreté de wilaya. Le conférencier a indiqué que le réseau est composé de 12 éléments originaires de Béjaïa et de plusieurs autres wilayas du pays. Ces derniers ont été présentés devant la justice mais l'enquête se poursuit toujours puisqu'il s'agirait peut-être que d'une partie du réseau qui a été démantelée. Ce réseau transfrontalier de contrebandiers a été démantelé la semaine passée à Tichy après une enquête minutieuse appuyée par un suivi, informations, etc. Il dira que cette drogue est fabriquée généralement en Afrique noire et est vendue en comprimés sous forme de B bleus et blancs et préparée à base de cocaïne associée à des composants chimiques. Il l'a qualifiée de «dure» et de «très dangereuse voire de mortelle» sur la santé de l'individu qui la consomme. Il a tiré la sonnette d'alarme et appelé les parents à faire attention à leurs enfants, surtout les adolescents qui sont très convoités par les délinquants. M. Boumaârafi, qui veut coûte que coûte sensibiliser les parents sur ce fléau qui guette de plus en plus de jeunes, a indiqué aussi que «la police dispose d'appareils automatisés d'identification des empreintes digitales et d'appareils d'analyse des drogues pouvant déterminer en quelques secondes leurs contenus, ce qui leur permet d'identifier les drogues et les auteurs apidement».

N. B.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN TANT QU'UN ATOUT MAITRE

Réunion euromaghrébine à Marseille pour endiguer le chômage

LA 11ÈME CONFÉRENCE, organisée par l'Institut de la Méditerranée/FEMISE et le Cercle des économistes, se tient aujourd'hui à Marseille avec pour objectif le renforcement de la coopération entre l'Europe et le Maghreb dans le domaine de la formation professionnelle. La rencontre, à laquelle prendra part le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, et le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Seghir Babes, soutenue par la présidence luxembourgeoise, a pour ambition de formuler des propositions opérationnelles sur la coopération entre les deux rives en matière de formation professionnelle en direction de la jeunesse, première victime de la «très difficile» conjoncture économique internationale.

La conférence, qui appuiera l'initiative de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne (le Luxembourg prend la présidence de l'UE à partir du 1er juillet pour six mois), se basera sur les observations faites sur les pays des deux rives qui partagent pratiquement la même préoccupation, à savoir le chômage des jeunes. Cette situation interpelle, explique une note de présentation de la conférence, un modèle de développement qui est devenu de «moins en moins inclusif» pour la jeunesse. Plusieurs questions sont proposées au débat, dont notamment la façon dont les sociétés concernées forment le capital humain, le dynamisme des entreprises et la nature de leurs rapports avec le système de formation, les facilités et la volonté de créer sa propre activité, le soutien du système financier et, plus généralement, la qualité de l'environnement des affaires.

A cet effet, les organisateurs de la conférence ont choisi de se concentrer sur la formation professionnelle dans la ligne de l'initiative de la présidence de l'UE pour «tenter de discuter du contenu de cette initiative dont l'ambition est d'être directement multilatérale dans le cadre d'un partenariat» entre les deux rives de la Méditerranée.

Elle réunit plusieurs présidents des Conseils économiques et sociaux qui doivent «devenir de puissants instruments pour représenter les demandes des sociétés civiles».

Participent également à cette manifestation la Région Provence-Alpes- Côte d'Azur (PACA), ville de Marseille, la Banque européenne d'investissement, le Centre pour l'intégration en Méditerranée, installé à Marseille, et l'Office de coopération économique pour la Méditerranée et l'Orient.

APS

EN VUE DE FACILITER LES APPROCHES DE DEMANDES DE RECRUTEMENT

Lancement du blog de l'emploi «Emploi Partner»

LE MARCHÉ de l'emploi en Algérie est de plus en plus concurrentiel, il est de plus en plus difficile pour les candidats de se démarquer parmi des dizaines, voire des centaines de profils similaires.

Même à compétences égales, il y a certains volets auxquels les candidats n'accordent pas beaucoup d'importance et qui sont parfois décisifs dans le choix de la recrue.

Bien souvent, au terme des études, on ne sait toujours pas comment se mettre en valeur dans une lettre de motivation ou lors d'un entretien d'embauche ni comment se préparer au monde du travail ou comment bien gérer sa carrière professionnelle. Le cabinet de recrutement Emploi Partner, dans sa volonté d'accompagner les candidats dans leur démarche de recherche d'emploi poursuit le développement de ses plateformes visant à conseiller les demandeurs d'emploi et à leur faciliter l'accès à l'information et à l'emploi avec le lancement de son blog de l'emploi.

« Le blog de l'emploi by Emploi Partner « est accessible depuis le 27 octobre dernier via le site www.emploipartner.com ou sur le lien blog.emploipartner.com Le blog a pour vocation de proposer un contenu pertinent, clair et synthétique sur les différentes thématiques liées à l'emploi, au recrutement, à la gestion de carrière.

Destiné principalement aux candidats, il se présente sous forme d'articles et propose le plein de conseils et d'astuces pour aider les demandeurs d'emploi à accéder à de nouvelles opportunités de carrière, il couvre toute l'actualité du monde du travail et les tendances du marché de l'emploi.

À travers ce blog, la rédaction d'Emploipartner.com va partager ses décryptages, ses analyses et ses coups de cœur trouvés au fil du Web mais aussi des quiz et des sondages pour permettre aux candidats de tester leur connaissances dans le domaine et combler la manque d'information qui peut être la cause du non-aboutissement de leur recherche d'emploi. Dès lors, la rédaction d'Emploipartner.com sera encore plus proche des candidats en ouvrant la voie au dialogue et à l'échange et propose d'interagir avec les lecteurs.

Les candidats peuvent, en effet, réagir à tous les contenus, commenter les articles, demander des conseils par rapport à un thème ou à un sujet en particulier.